

EDITION 2019

# GOVERNEMENT OUVERT

GUIDE DES BONNES  
PRATIQUES ET  
EXPÉRIENCES  
RÉUSSIES  
EN AFRIQUE  
FRANCOPHONE

2<sup>e</sup> séminaire régional #PAGOF  
(Abidjan, 5-6 novembre 2019)

PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS FRANCOPHONES #PAGOF



**Direction de la publication et coordination du projet :**

Emilie BECLE (Expertise France)

Julie ABRIVARD (CFI Médias)

**Rédaction :**

Julie ABRIVARD, Emilie BECLE, Isabelle GAYRARD AUZET, Elisabeth AUVRAY

**Design :** marekz.fr

Décembre 2019

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet #PAGOF,  
mis en œuvre par Expertise France et CFI, et financé  
par l'Agence Française de Développement (AFD).

**Contacts :**

Julie ABRIVARD (cheffe de projet CFI)

jad@cfi.fr

Emilie BECLE (cheffe de projet Expertise France)

emilie.becle@expertisefrance.fr

# SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>5</b>
<b>Lexique utile</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>8</b>
Le #PAGOF : un programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone .....	8
Un premier séminaire régional à Tunis en novembre 2018 .....	9
Un deuxième séminaire régional à Abidjan en novembre 2019.....	9
<b>Le gouvernement ouvert, une culture de gouvernance</b> .....	<b>10</b>
Comment se définit le gouvernement ouvert ? .....	10
Quels sont les principes du gouvernement ouvert ? .....	11
Pourquoi un gouvernement ouvert ? .....	12
Qu'est-ce que le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) ? .....	12
Le parcours d'adhésion au PGO .....	13
<b>État des lieux du gouvernement ouvert en Afrique francophone</b> .....	<b>16</b>
<b>COMPRENDRE ET APPLIQUER LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT</b> .....	<b>19</b>
<b>THÈME 1</b> Médias, Parlement, secteur privé, université et monde académique : des acteurs essentiels au gouvernement ouvert .....	20
<b>THÈME 2</b> Le droit d'accès à l'information.....	30
<b>THÈME 3</b> Répondre aux défis de transparence et gouvernance financière .....	40
<b>THÈME 4</b> Du portage politique à la participation citoyenne.....	50
<b>THÈME 5</b> Le gouvernement ouvert : un nécessaire ancrage au niveau local.....	60
<b>Pour aller plus loin : ressources complémentaires à chaque thématique</b> .....	<b>70</b>

# AVANT-PROPOS

## Le projet #PAGOF (Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts d'Afrique Francophone)

et son séminaire régional ont vocation à réunir de nombreux acteurs africains autour de la thématique du gouvernement ouvert et du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Cette initiative est née du besoin et de la volonté d'échanger, en langue française, sur les outils et expériences africaines réussies dans les domaines du gouvernement ouvert et du processus d'adhésion au PGO.

Le présent guide est le fruit de ces échanges d'expérience.

Il répond à plusieurs objectifs :

➤ **Valoriser et partager** au niveau régional les bonnes pratiques et expériences réussies de gouvernement ouvert dans les pays déjà membres du PGO et ceux souhaitant adhérer

➤ **Créer une dynamique** et un effet d'entraînement des pays d'Afrique francophone vers le PGO et le gouvernement ouvert, et notamment les aider à atteindre les critères d'adhésion au PGO

➤ **Donner et partager des outils** de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et adaptés dans tous les pays

➤ **Initier un réseau** de praticiens du gouvernement ouvert regroupant membres de la société civile et des administrations des pays d'Afrique francophone, unis par la connaissance et l'envie de réformer

Ce guide est avant tout un travail collectif, issu des différentes présentations des intervenants du séminaire régional #PAGOF qui a eu lieu à Abidjan les 5 et 6 novembre 2019. Il est également le fruit des riches et nombreux échanges et réflexions qui s'en sont suivis avec l'ensemble des participants.

A cet égard, les auteurs souhaitent adresser leurs remerciements à l'ensemble des participants du séminaire, et plus particulièrement aux intervenants qui ont partagé leurs réflexions et expériences : Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA (Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire), Annick ETIENNE-DIENER, (Ambassade de France), Ousseynou NGOM (Sénégal), Chantal ANGOUA (Côte d'Ivoire), Paul-Joël KAMTCHANG (Cameroun), Cheikh Fall MBAYE (Sénégal), Lazare DAGO DJAHI (Côte d'Ivoire), Bachir KANOUTE (Sénégal), Hyppolite VALDEZ ONANINA (Sénégal), Rim GARNAOUI (Tunisie), Mickaël YAPO (Côte d'Ivoire), Ayoub TOUATI (Maroc), Amadou WANGRE (Burkina Faso), Malika LAASRI LAHLOU (Maroc), Henri Christin LONGENDIA (RDC), Seydina Mohamed MBAYE (Sénégal), Sidi BARRY (Burkina Faso), Jean-Jacques YAPO (Côte d'Ivoire), Iyed GHEDAMSI (Tunisie), Hatim MOURADI (Maroc), Guy Dabi GAB-LEYBA (Tchad), Julien TINGAIN (Côte d'Ivoire), Sandrine DOSSOU (Bénin), Patrick KOUASSI (Côte d'Ivoire), Omer ANDRIAMINAH (Madagascar), Solange BANDIAKY (Nigeria), Sonia GHARBI (Tunisie) ainsi qu'à l'équipe de RevolutionR, Isabelle GAYRARD AUZET, Elisabeth AUVRAY, François BARRE, Edem KOUADIO BOBKI, Agnès KRAIDI et Anne-Laure LEBRUN et aux coordinateurs locaux du PAGOF, Nicole NKOA, Cédric TAPSOBA et Asma SABRI pour leur appui.

# GLOSSAIRE

<b>ADISI-CAMEROUN</b>	Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Internationale
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>BP</b>	Budget Participatif
<b>CABRI</b>	Collaborative Africa Budget Reform Initiative
<b>CIDR</b>	Centre International de Développement et de Recherche
<b>CFAD</b>	Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
<b>DAI</b>	Droit d'Accès à l'Information
<b>DAT</b>	Digital Afrique Telecom
<b>DECP</b>	Données Essentielles de la Commande Publique
<b>DINSIC</b>	Direction du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État
<b>DINUM</b>	Direction Interministérielle du Numérique
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DPBEP</b>	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
<b>EBO</b>	Enquête sur le Budget Ouvert
<b>EDIC</b>	Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (Burkina Faso)
<b>EIC</b>	Ecole d'Intelligence Collective (Maroc)
<b>EIU</b>	Economist Intelligence Unit
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>FTE</b>	Fiscal Transparency Evaluation
<b>GIFT</b>	Global Initiative for Fiscal Transparency
<b>GO</b>	Gouvernement Ouvert
<b>IATI</b>	International Aid Transparency Initiative
<b>IBO</b>	Indice du Budget Ouvert
<b>IBP</b>	International Budget Partnership
<b>INAI</b>	Instance Nationale pour l'Accès à l'Information (Tunisie)
<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>MEI</b>	Mécanisme d'Evaluation Indépendant
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MIT</b>	Massachusetts Institute of Technology
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>OCB</b>	Organisations Communautaires de Base
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OFTIP</b>	Observatoire Tchadien des Finances Publiques
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAG</b>	Programme d'Actions du Gouvernement
<b>PAGOF</b>	Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones
<b>PAN</b>	Plan d'Action National
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PEFA</b>	Public Expenditure and Financial Accountability
<b>PGO</b>	Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Économique et Social
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PSCI-PGO</b>	Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>TI-IM</b>	Transparency International - Initiative Madagascar

# LEXIQUE UTILE

---

**BIG DATA :** Le big data, littéralement « grosses données » ou mégadonnées (parfois appelées données massives), désigne des ensembles de données qui deviennent tellement volumineux qu'ils en deviennent difficiles à travailler avec des outils classiques de gestion de base de données ou de gestion de l'information. L'explosion quantitative (et souvent redondante) de la donnée numérique contraint à de nouvelles manières de voir et d'analyser le monde. De nouveaux ordres de grandeur concernent la capture, le stockage, la recherche, le partage, l'analyse et la visualisation des données.

**CIVITECH :** (abréviation de civic technology ou technologie civique) représente l'ensemble des procédés, outils et technologies utilisés pour renforcer l'ouverture et la transparence du gouvernement et des autorités locales mais également la participation citoyenne.

**COLLABORATION :** Elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

**DONNÉES OUVERTES :** Données qu'un organisme met à disposition de tous, sous forme de fichiers numériques, dans un format exploitable informatiquement, gratuitement, afin de permettre leur réutilisation.

**DONNÉES PERSONNELLES :** Les données personnelles correspondent à toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Elles sont protégées par divers instruments juridiques concernant le droit à la vie privée. Beaucoup de pays disposent aujourd'hui d'autorités chargées de la protection des données personnelles, qui sont souvent des autorités administratives indépendantes (ou des équivalents de celles-ci).

**DONNÉES PUBLIQUES :** La notion de « donnée publique » couvre l'ensemble des données qui sont ou devraient être (légalement ou volontairement) publiées ou tenues à disposition du public, et qui sont produites ou collectées par un État, une collectivité territoriale, un organe parapublic, dans le cadre de leurs activités de service public.

**ENQUÊTE SUR LE BUDGET OUVERT (OPEN BUDGET SURVEY) :** Lancé en 2006 par l'International Budget Partnership (IBP), l'EBO est la seule évaluation indépendante et comparative au monde des trois piliers de la responsabilité budgétaire publique : la transparence, la surveillance et la participation du public.

**INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LA TRANSPARENCE DE L'AIDE (IATI) :** Regroupant 59 grands partenaires (Etats, fondations ...), son objectif est de rendre l'information sur l'aide publique et privée plus disponible et accessible, afin d'améliorer la responsabilité, la prévisibilité, l'efficacité de l'aide et de réduire les coûts de transaction.

  
**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE) :**

En anglais Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) est une organisation internationale à but non lucratif, chargée de maintenir à jour et superviser la mise en œuvre d'une norme mondiale pour la promotion d'une gouvernance ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minérales. Lancée en 2003, l'objectif de cette norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérées de manière transparente.

**GOVERNEMENT OUVERT :** Une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie, de la croissance inclusive et de l'efficacité du service public. Elle établit que les citoyens ont le droit d'accéder aux documents et aux procédures de leurs gouvernements afin de favoriser une transparence et une responsabilisation accrue et de donner aux citoyens les moyens nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions gouvernementales et locales.

**LOGICIEL LIBRE :** C'est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement. Ceci afin de garantir certaines libertés induites, dont le contrôle du programme par l'utilisateur et la possibilité de partage entre individus.

**MÉCANISME INDÉPENDANT D'ÉVALUATION :** Le mécanisme indépendant d'évaluation (IRM, Independent reporting Mechanism en anglais) est une procédure au sein du PGO permettant de mettre en œuvre une évaluation externe et indépendante des plans d'action nationaux et de leur bonne application par les Etats membres.

**PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) :** Initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 78 Etats membres, 20 collectivités locales ainsi que 1 000 organisations de la société civile. Il vise à (1) favoriser la transparence de l'action publique, (2) améliorer la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques, (3) favoriser l'intégrité de l'action publique et des agents publics, (4) s'appuyer sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité et (5) Favoriser les échanges entre pairs.

**TRANSPARENCE :** Elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

# INTRODUCTION

## LE #PAGOF : UN PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS POUR LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un gouvernement ouvert, (sept. 2016 - sept. 2017), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leurs Plans d'Action Nationaux (PAN). Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le **Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF)**.

Confié à Expertise France (Agence Française d'Expertise Technique Internationale) et à CFI (Agence française de développement médias), ce projet d'assistance technique, d'une durée de 3 ans, à destination des pays d'Afrique francophone, vise à accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de réformes touchant au gouvernement ouvert. Ce premier volet cible en priorité les 3 pays déjà membres du PGO en 2017, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Le #PAGOF a également vocation à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert via son volet régional.



## UN PREMIER SÉMINAIRE RÉGIONAL À TUNIS EN NOVEMBRE 2018...

C'est dans ce cadre que s'est déroulé le premier séminaire régional #PAGOF (22-23 novembre 2018 à Tunis) qui a permis de rassembler **15 pays d'Afrique francophone** autour du gouvernement ouvert afin de valoriser et partager les bonnes pratiques et expériences réussies liées au gouvernement ouvert. Il a également contribué à créer une dynamique et un effet d'entraînement des autres pays d'Afrique francophone vers le PGO et à donner des outils de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et répliqués dans tous les pays.

Afin d'apporter des éléments de réponse concrets sur les moyens et pratiques pour améliorer l'ouverture du gouvernement, cette première édition, organisée autour d'ateliers thématiques et de « cliniques du gouvernement ouvert », s'était intéressée à cinq thèmes en particulier :

1. Faciliter la libre circulation des idées par le droit d'accès à l'information ;
2. Répondre aux défis de transparence et de gouvernance financière ;
3. Les nouveaux cadres de participation citoyenne ;
4. Le plaidoyer pour le gouvernement ouvert, trouver ses alliés et convaincre ;
5. Associer l'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes.

Les thèmes ont été choisis d'une part car ils sont en lien avec les critères d'adhésion au PGO (les 3 premiers thèmes traités : droit d'accès à l'information, transparence budgétaire et financière et participation citoyenne) et d'autre part, parce qu'ils apparaissent comme des moyens essentiels au développement du gouvernement ouvert (thème 4 et 5 sur le plaidoyer et l'innovation).

## ... PUIS UN DEUXIÈME SÉMINAIRE À ABIDJAN EN NOVEMBRE 2019

Lors du second séminaire régional #PAGOF qui s'est tenu les 5 et 6 novembre 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire, les participants de **16 pays d'Afrique francophone** ont pu enrichir leur connaissance et leur expertise du gouvernement ouvert à travers cinq thèmes, venus approfondir et compléter ceux de l'édition précédente, et développés au fil des vingt ateliers du séminaire :

**Thème 1 - Médias, Parlement, secteur privé, université et monde académique : des acteurs essentiels au gouvernement ouvert**

**Thème 2 - Le droit d'accès à l'information**

**Thème 3 - Répondre aux défis de transparence et gouvernance financière**

**Thème 4 - Du portage politique à la participation citoyenne**

**Thème 5 - Le gouvernement ouvert : un nécessaire ancrage au niveau local**

Tout aussi riche d'enseignements que pour la première édition, ce Guide a pour objectif de restituer la synthèse des expériences et bonnes pratiques présentées lors des ateliers du séminaire, et de rendre compte des discussions et des échanges qui ont utilement alimenté la réflexion collective.

# LE GOUVERNEMENT OUVERT, UNE CULTURE DE GOUVERNANCE

## COMMENT SE DÉFINIT LE GOUVERNEMENT OUVERT ?

En septembre 2010, lors d'un discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies portant sur la question du gouvernement ouvert à l'échelle internationale, le président Barack Obama, encourage le monde à la transparence, à l'ouverture des données publiques et à la lutte contre la corruption grâce au numérique :

“ Dans toutes les régions du monde, nous voyons l'innovation faire la promesse de rendre le gouvernement plus ouvert et plus responsable. Désormais, c'est à nous de tirer parti de ces progrès. Et lorsque nous nous retrouverons ici l'année prochaine, nous apporterons des engagements clairs pour promouvoir la transparence ; lutter contre la corruption ; dynamiser l'engagement civique ; tirer parti des nouvelles technologies pour renforcer les fondements de la liberté dans nos propres pays, tout en respectant les idéaux qui peuvent éclairer le monde.<sup>1</sup> ”

(1) Source : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2010/09/23/remarks-president-united-nations-general-assembly>  
Original quote: In all parts of the world, we see the promise of innovation to make government more open and accountable. And now, we must build on that progress. And when we gather back here next year, we should bring specific commitments to promote transparency; to fight corruption; to energize civic engagement; to leverage new technologies so that we strengthen the foundations of freedom in our own countries, while living up to the ideals that can light the world.



Ainsi naît le principe du gouvernement ouvert, un mode de gouvernance visant à améliorer l'efficacité et la responsabilité des gouvernements et de l'action publique. Renforcer la démocratie participative en mettant le citoyen au cœur des préoccupations en constitue l'élément central. L'objectif affiché est de permettre à tout citoyen d'accéder aux documents et informations publiques et d'intérêt général produits par son gouvernement pour lui donner les moyens de contribuer, de suivre les actions et leur évolution, et de prendre part aux décisions démocratiques. Ces trois leviers d'action répondent à un souci d'efficacité, de transparence et de redevabilité du gouvernement et de l'action publique.

L'OCDE définit le gouvernement ouvert comme

“ une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie et de la croissance inclusive.<sup>2</sup> ”

## QUELS SONT LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ?

Le gouvernement ouvert repose sur 4 principes fondamentaux à savoir :

**LA TRANSPARENCE** : elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

**LA PARTICIPATION CITOYENNE** : elle se joue à deux niveaux, d'une part en incitant le gouvernement à consulter régulièrement et à écouter les citoyens lors de la prise des décisions et d'autre part en incitant le citoyen à influencer l'action publique par sa participation aux processus politiques ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

**LA COLLABORATION** : elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

**LA REDEVABILITÉ** : il s'agit du principe suivant lequel tout citoyen peut demander à son administration et ses élus de rendre compte de ses actions, des dépenses publiques encourues et de la performance des services publics. C'est aussi la mesure par laquelle les citoyens peuvent suivre et influencer les processus gouvernementaux par l'accès à l'information gouvernementale et aux instances décisionnelles.

(2) Définition issue de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert du 14 décembre 2017 - C(2017)140 - C/M(2017)22



Enfin, autre élément essentiel, le gouvernement ouvert se fonde sur l'utilisation des nouvelles technologies afin de faciliter l'accès à l'information, et créer des canaux de communication entre les différents acteurs pour partager cette information.



**Pour résumer : voir la vidéo animée**  
**« Le gouvernement ouvert, c'est quoi ? »**

## POURQUOI UN GOUVERNEMENT OUVERT ?

Ce nouveau mode de démocratie participative prend de plus en plus d'importance car il remet le citoyen au cœur de l'action publique. Il donne à la fois un rôle accru à la société civile dans l'élaboration de l'action publique et dans son contrôle (redevabilité, responsabilité) et permet ainsi de renforcer l'efficacité et la légitimité des actions et réformes mises en place par le gouvernement.

Le gouvernement et la société civile ont tous deux de nombreux intérêts à mettre en place les principes du gouvernement ouvert :

### INTÉRÊTS DU GOUVERNEMENT :

- **Appuyer** les projets de réforme et de modernisation de l'action publique
- **Accroître** sa légitimité en incluant les citoyens dans ses choix et actions publiques et apporter ainsi une réponse plus adéquate à leurs besoins
- **Renforcer** la confiance des citoyens dans les institutions publiques, notamment à travers la transparence de ses actes et l'amélioration de la qualité des services publics
- **Améliorer** l'efficacité des modes de gouvernance et de gestion des fonds publics
- **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et la redevabilité des agents publics et des élus

- **Stimuler** l'économie par l'innovation
- **Moderniser** l'action publique par le numérique

### INTÉRÊTS DES CITOYENS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

- **Contribuer** à l'élaboration de l'action publique et son contrôle
- **Inciter** l'administration à plus de transparence et de redevabilité
- **Mobiliser** et susciter des actions collectives afin d'améliorer les conditions de vie quotidienne, l'accès aux services publics, l'accès à la démocratie
- **Prendre part** aux différents modes de gouvernance
- **Instaurer et bâtir** une citoyenneté informée, consciente et engagée
- **Développer** les initiatives citoyennes, les mettre en valeur et les partager

## QU'EST-CE QUE LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) ?

Inauguré en septembre 2011 par huit pays fondateurs (Brésil, Indonésie, Mexique, Norvège, Philippines, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis), le **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert** (OGP en anglais pour Open Government Partnership) est une initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 78 Etats membres, 20 collectivités locales ainsi que 1 000 organisations de la société civile.



Au niveau international, le Partenariat s'attache à :

- **Favoriser** la transparence de l'action publique

➤ **Améliorer** la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques

➤ **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et des agents publics

➤ **S'appuyer** sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité

➤ **Favoriser** les échanges entre pairs

Au niveau national, le PGO contribue dans chaque pays membre à nourrir le dialogue entre l'Etat et la société civile, grâce à l'élaboration de « Plans d'Action Nationaux » (PAN) qui comportent une série d'engagements et visent à faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation de l'action publique.

**Pour devenir membre**, un pays doit répondre à une série de critères correspondant aux valeurs du Partenariat :

**1** Transparence budgétaire et fiscale : mise à disposition du public et mise à jour régulière des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique

**2** Accès à l'information

**3** Divulgarion du revenu et des avoirs des élus et responsables publics

**4** Participation et engagement des citoyens dans l'action publique

La combinaison de ces critères établit un score d'éligibilité sur 16 points de chaque pays membre. Un pays doit remplir au moins 75% de ces obligations pour pouvoir rejoindre le partenariat.



**Site internet du Partenariat pour un Gouvernement ouvert**

## LE PARCOURS D'ADHÉSION AU PGO

Un Etat doit accomplir plusieurs démarches pour adhérer au Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Le processus est simple pour les pays qui répondent déjà aux **critères d'admissibilité**. Pour les autres, certaines réformes doivent être mises en place avant de pouvoir faire la demande d'adhésion. Parmi ces réformes, une attention particulière est portée au droit d'accès à l'information, à la transparence budgétaire et aux mécanismes de participation des citoyens.



## POUR ADHÉRER AU PGO, LES ETATS DOIVENT :

➤ **Répondre aux critères d'admissibilité** du PGO dans les quatre domaines précités (transparence budgétaire, accès à l'information, déclaration de patrimoine des agents de la fonction publique et d'engagement citoyen)

➤ **Envoyer une lettre d'intention** aux coprésidents du Comité directeur. La lettre doit être signée par un dirigeant politique de haut niveau, et le pays doit s'engager à appliquer les principes de la Déclaration commune pour un gouvernement ouvert

➤ **Désigner un ministère en charge** et commencer à élaborer un Plan d'Action National (point focal) et désigner un point focal pour la société civile en charge de la coordination

➤ **S'engager à participer** au Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO



## LES ACTEURS-RESSOURCES POUR ENGAGER OU APPROFONDIR UNE DÉMARCHE DE GOUVERNEMENT OUVERT

### Le PGO

L'unité de soutien du PGO est un secrétariat permanent qui travaille en étroite collaboration avec le comité directeur pour faire avancer les objectifs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Elle est conçue pour maintenir la mémoire institutionnelle, gérer les communications externes du PGO, assurer la continuité des relations organisationnelles avec les partenaires du PGO et soutenir l'ensemble des membres.

Elle peut également conseiller les gouvernements sur les étapes à suivre pour être admissible. Pour la région Afrique francophone, l'unité de soutien est composée de Ousseynou NGOM.

### L'OCDE

L'OCDE propose des solutions pour garantir une meilleure mise en œuvre des principes du PGO, et met à disposition des moyens pour enrichir et faire avancer l'agenda du gouvernement ouvert. L'OCDE a notamment accompagné la Tunisie et le Maroc à adhérer au PGO. L'accompagnement en Tunisie s'est porté sur le droit d'accès à l'information.

L'OCDE a également mis en place un cadre de référence pour le gouvernement ouvert à travers la disposition 10 de la Recommandation du Conseil de l'OCDE et vient également de publier une boîte à outils pour un gouvernement ouvert. On y trouve différentes ressources comme des études de cas, des jeux, des manuels pratiques, guides méthodologiques, outils numériques, principalement en anglais.

### PAGOF

Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF), mis en œuvre par CFI et Expertise France, est un programme financé par l'AFD, visant à accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de la transparence et de la redevabilité afin d'améliorer la gouvernance, l'accès à l'information et la participation citoyenne dans la construction et le suivi de l'action publique en Tunisie, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Ce projet tend également à soutenir les efforts d'autres pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert grâce notamment à la mise en réseau et les échanges d'expérience et à la tenue de Séminaire Régional Annuel. Toutes les informations et données relatives au projet sont disponibles sur le site internet PAGOF.



### ETALAB

Etalab est l'administration française qui coordonne la politique d'ouverture et de partage des données publiques et contribue à la mise en œuvre de la politique de gouvernement ouvert. Elle est membre du comité directeur du PGO, et peut apporter son expertise ponctuelle au sein du Programme d'appui pour un gouvernement ouvert en Afrique francophone (PAGOF). Etalab encourage la création de communautés, nationales et internationales, contributrices à l'élaboration d'outils numériques en open source, et promeut un modèle de développement de ressources numériques innovantes, avec des moyens limités, tout en permettant à l'Etat de rester souverain sur son action.

### DINUM

La direction interministérielle du numérique (DINUM) est en charge de la transformation numérique de l'État au bénéfice du citoyen comme de l'agent, sous tous ses aspects : modernisation du système d'information de l'État, qualité des services publics numériques, création de services innovants pour les citoyens.

La DINUM est un partenaire privilégié d'expertise publique française œuvrant pour l'ouverture des données publiques. Le Gouvernement français a promis pour 2022 l'ouverture massive de 250 démarches administratives « phares » accessibles en ligne pour les citoyens, avec un haut niveau de qualité.

La DINUM publie la première actualisation de l'observatoire de la qualité des services publics numériques **lancé en juin dernier** par Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique.

Elle comprend trois départements – dont ETALAB –, une direction de programme et deux pôles.



L'organisation de la DINUM est à consulter ici : [www.numerique.gouv.fr/dinum/](http://www.numerique.gouv.fr/dinum/)

### Le Ministère des Affaires Étrangères



La France appuie la diffusion des valeurs du gouvernement ouvert au niveau international, et soutient l'élargissement du Partenariat à de nouveaux pays, en particulier francophones.

Au sein du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'Ambassadeur pour le numérique promeut les principes liés aux notions d'ouverture des données et de gouvernement ouvert.

Devenue membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) en avril 2014, la France a été élue au comité directeur en août 2014 pour un mandat de trois ans, renouvelé en 2017. Elle a assuré la co-présidence du PGO d'octobre 2016 à septembre 2017, aux côtés de l'ONG World Resources Institute (WRI). C'est à ce titre que la France a accueilli en décembre 2016 le sommet mondial du PGO à Paris, qui a débouché sur la Déclaration de Paris pour un gouvernement ouvert, document porteur des actions collectives internationales en matière de gouvernement ouvert.

Au niveau national, en conformité avec ses engagements, le Gouvernement français a adopté en 2015 un premier plan biennal pour une action publique transparente et collaborative. Un deuxième plan d'action, co-construit dans une démarche de concertation citoyenne, a été adopté pour la période 2018-2020.



# ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE



Seul un pays africain fait partie des 11 membres fondateurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en 2011 : l'Afrique du Sud. Ce dernier a rapidement été rejoint par le Ghana (2011), le Kenya (2011), le Liberia (2011) ainsi que la Sierra Leone et le Malawi (2013). Ces pays d'Afrique anglophone ont donc été les premiers à faire du gouvernement ouvert une priorité stratégique et à développer des Plans d'Action Nationaux. Aujourd'hui 14 pays africains sont membres du PGO, dont 6 sont francophones.



## UNE DYNAMIQUE FRANCOPHONE

La Tunisie est le premier pays d'Afrique francophone à avoir rejoint le PGO en 2014. Pionnière des pays africains francophones, elle met actuellement en œuvre son troisième PAN (2018-2020). En six ans, d'énormes progrès ont été fait dans différents domaines : l'amélioration de la délivrance des services publics (dématisation des démarches administratives), la lutte contre la corruption (loi de protection des lanceurs d'alerte loi sur la publication des avoirs et revenus des élus et hauts responsables de l'administration), le e-gov (portail du gouvernement, plateforme open data, plateforme d'e-participation, achat public en ligne, portail de l'orientation universitaire, télé-déclaration fiscale), la participation citoyenne, l'open data et le gouvernement ouvert au niveau local entre autres.

Dans son sillage, outre le Cap Vert (2015) et le Nigéria (2016), 5 autres pays d'Afrique francophone ont adhéré au PGO : la Côte d'Ivoire en 2015, le Burkina Faso en 2016, le Maroc, les Seychelles et le Sénégal en 2018.

**En 2020, 14 pays africains sont membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert.**

La co-présidence française du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (2016-2017) a permis d'une part de prendre conscience que le réseau francophone était peu développé au sein du PGO, majoritairement anglophone, et que cela pouvait constituer un obstacle à l'adhésion. En effet, la majorité des documents, publications, outils de communication concernant le PGO étant en langue anglaise, l'information et l'effet d'entraînement étaient donc assez limités pour des pays maîtrisant peu la langue. L'un des objectifs de la France lors de sa co-présidence a donc été d'élargir le Partenariat à de nouveaux pays, notamment francophones. Pour cela, la France a contribué à

promouvoir et développer le gouvernement ouvert et le PGO grâce à plusieurs initiatives et programmes mis en œuvre par ses opérateurs (EF et CFI), l'AFD, le MEAE et Etalab et en intégrant un engagement spécifique dans son PAN 2018-2020 « Engagement n°16 - Accompagner la mise en œuvre des principes de transparence et de participation citoyenne à l'international ».

Le nombre des pays d'Afrique francophone membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) reste encore relativement peu important (6 des 14 pays africains) mais ce nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années comme le montrent les dernières adhésions en Afrique qui sont principalement des pays francophones (Sénégal, Maroc, Seychelles, Burkina Faso et Côte d'Ivoire). L'adhésion au PGO constitue une reconnaissance des efforts de ces pays dans le développement des principes fondamentaux du gouvernement ouvert que sont la transparence, la participation citoyenne, la collaboration et la redevabilité. Les Plans d'Action Nationaux et leurs Engagements concrétisent et matérialisent cette dynamique d'ouverture du gouvernement.

Ainsi la Côte d'Ivoire, qui met en œuvre son deuxième Plan d'Action National (2018-2020), a obtenu quelques belles réalisations dans les domaines de la transparence financière (publication des projets de loi des finances, de la loi de Règlement, du rapport d'exécution budgétaire de la déclaration générale de conformité), de la participation citoyenne (budget participatif, budget citoyen, structuration de la plateforme de la Société civile), d'accès à l'information (création de la CAIDP – Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics, développement des données ouvertes) ou encore de la lutte contre la corruption (création de la HABG – Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, Déclaration de patrimoine, lutte contre la corruption et le racket dans les collectivités locales).

## ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

De son côté, au Burkina Faso, le premier Plan d'Action National (2017-2019) a permis certaines avancées significatives dans l'amélioration de la qualité des services publics (Guichet virtuel de l'administration publique, dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes au sein des départements ministériels, inscription en ligne de tous les concours de la fonction publique), la participation citoyenne et la transparence financière (création des comités citoyens de lutte contre le racket dans l'administration publique (CCLR) et des Espaces de dialogue et d'interpellation communautaire (EDIC) sur la gestion du budget communal ou encore l'accès à l'information (politique d'ouverture des données).

Les Seychelles, le Maroc et le Sénégal mettent actuellement en œuvre leur premier Plan d'Action National qui permettra sans nul doute d'améliorer l'ouverture de leur gouvernement, la participation plus accrue de leurs citoyens dans la construction de l'action publique, de rendre l'accès à l'information opérationnel, et d'aller vers une plus grande redevabilité des élus et de l'administration.

En outre, de nombreuses initiatives et d'importantes réformes ont vu le jour ces dernières années en termes de gouvernement ouvert dans les pays d'Afrique francophone. Ainsi, certains pays, tels que la Guinée Conakry, le Bénin et Madagascar, ont commencé ces dernières années à entreprendre d'importantes réformes pour répondre aux critères d'éligibilité du PGO. Tandis que la Guinée Conakry améliore son score en matière de transparence financière par la publication plus systématique de ses documents budgétaires, le Bénin met en place des initiatives de dialogue et de redevabilité entre le gouvernement et les citoyens. Le Cameroun quant à lui a mis en place un groupe de travail sur le gouvernement ouvert rassemblant des membres de

la société civile et de l'administration pour promouvoir l'adhésion au PGO tout en améliorant l'accès aux critères d'éligibilité.

Aujourd'hui, le Bénin est éligible à l'adhésion au PGO (note de 13/16 soit 81 %) et certains pays ont ostensiblement augmenté leur note par rapport au taux d'atteinte des points des critères d'éligibilité. La Guinée Conakry, le Togo et le Niger qui sont respectivement à 8/12 (67%) pour la Guinée et le Togo et 10/16 (63%) pour le Niger sont très proches de l'éligibilité au PGO (seuil de 75%). Madagascar (56%) et l'Ile Maurice (50%) ou encore le Cameroun, le Mali et la République Démocratique du Congo (44%) sont également dans une dynamique positive.

Dans l'ensemble, le critère de transparence budgétaire fait souvent défaut car les documents essentiels de transparence ne sont pas publiés ou pas dans les délais. De même, le critère de la divulgation des avoirs des agents publics est rarement atteint : si une loi existe souvent, les informations concernant ces avoirs ne sont pas accessibles au public, ce qui limite largement sa portée, et ne permet pas de remplir le critère. Des efforts doivent donc être, entre autres, axés sur l'amélioration de ces critères.

Dans tous les pays, et quel que soit leur taux d'éligibilité, de nombreuses bonnes pratiques et expériences réussies du gouvernement ouvert ont été développées, et participent à la diffusion de cette culture dans la société civile et l'administration. Les séminaires régionaux #PAGOF contribuent à la diffusion de ces bonnes pratiques du gouvernement ouvert.

# LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF: GUIDE DE LECTURE

Ce présent livret est divisé en cinq parties qui reprennent les cinq thèmes ayant fait l'objet d'ateliers et de présentations lors du séminaire # PAGOF d'Abidjan :

**1** Médias, Parlement, secteur privé, université et monde académique : des acteurs essentiels au gouvernement ouvert

**2** Le droit d'accès à l'information

**3** Répondre aux défis de transparence et gouvernance financière

**4** Du portage politique à la participation citoyenne

**5** Le gouvernement ouvert : un nécessaire ancrage au niveau local

Pour chacun des thèmes, vous trouverez :

➤ **une explication** succincte du thème abordé ainsi que les critères d'éligibilité PGO

➤ **des fiches pratiques** résumant les outils et expériences diverses présentés lors du séminaire par les différents intervenants

En fin du guide, vous trouverez des liens et des ressources thématiques (documents, manuels, guide, site internet) pour aller plus loin.

**Les fiches thématiques qui suivent ont été rédigées sur la base des présentations, discussions et échanges de pratiques entre les participants du séminaire.**

# THÈME 1

## MÉDIAS, PARLEMENT, SECTEUR PRIVÉ, UNIVERSITÉ ET MONDE ACADÉMIQUE : DES ACTEURS ESSENTIELS AU GOUVERNEMENT OUVERT

### POURQUOI ?

Le PGO repose sur une dynamique unifiée entre administration et société civile. Ces deux écosystèmes majeurs complémentaires dans l'équilibre du gouvernement ouvert se composent chacun de nombreux acteurs différents dont l'importance n'est pas toujours placée, à tort, au premier plan, et varie selon les pays. Si les prérogatives du Parlement ne sont pas toujours des plus visibles, il s'avère un rouage essentiel en termes de représentativité citoyenne, de transparence, de contrôle et d'éthique au cœur de la société. Le secteur académique et l'université sont incontournables pour diffuser l'esprit du gouvernement ouvert par de la sensibilisation et de la pédagogie auprès des futurs décideurs de la société civile comme de l'administration. Les travaux de la Recherche permettent également de recueillir une énorme quantité d'informations favorisant la définition de nouvelles politiques publiques pertinentes et utiles aux citoyens.

De même, le secteur privé représente un énorme levier économique qui se doit d'être intégré au PGO, notamment par l'activité innovante de nombreuses start-ups et petites entreprises qui utilisent les données publiques pour créer des applications au service de l'intérêt général. Quant aux médias et aux journalistes, leur fonction est de créer le lien entre la société civile, les citoyens, et l'administration, de les sensibiliser au gouvernement ouvert et de les informer sur la mise en œuvre des politiques publiques...

### PROBLÉMATIQUE

Certains acteurs du gouvernement ouvert mériteraient à gagner en visibilité afin de jouer un rôle majeur. L'administration, comme le citoyen, ont tout intérêt à s'appuyer sur leurs compétences, leurs outils, leurs expériences pour améliorer les pratiques et les piliers du gouvernement ouvert. L'enjeu est de révéler leur rôle essentiel en valorisant la nature et le périmètre de leur investissement tout en mettant en lumière la position qu'ils peuvent occuper les uns par rapport aux autres et les synergies efficaces qui en découlent.

## EN PRATIQUE

➤ **Les journalistes et les médias doivent être les garants d'une information exacte aux sources avérées**, et porter la lutte contre la désinformation et les fake news au moyen d'outils numériques dédiés

➤ C'est par leur intermédiaire que les principes du gouvernement ouvert peuvent parvenir jusqu'aux populations, et leur permettre en retour de comprendre, et d'exister dans le débat public

➤ Il incombe aux élus du Parlement d'accepter de rendre compte de leur activité législative, d'intégrer le citoyen dans la construction et l'adoption des lois

➤ **Le développement d'une Civitech est essentiel** : usage de la technologie permettant d'accroître le pouvoir des citoyens sur la vie politique, ou de rendre les instances représentatives plus accessibles, efficaces et efficaces

➤ Aux spécialistes du digital de **concevoir les outils numériques reliant les citoyens aux décideurs politiques** et de créer des plateformes internet de discussion

➤ Aux universitaires et chercheurs d'insuffler le droit à comprendre et à agir par des **séances d'intelligence collective** sur la réalité des politiques publiques, ou aux associatifs d'organiser des ateliers de démocratie participative

➤ **Identifier des relais d'influence et entreprendre des partenariats** ambitieux entre les différents acteurs et secteurs de la société pour réussir à atteindre le PGO et à dispenser les messages-clés

➤ Importance de la **communauté** pour faire avancer les idées et fédérer les énergies : réunions locales, assemblées de démocratie participative, ateliers pédagogiques, plateformes internet de débats... Leaders intellectuels, chefs de village ou de quartiers, ou encore influenceurs via internet : tous les moyens fédérateurs sont bons pour faire émerger les idées de demain

➤ **La formation** est un enjeu nécessaire pour amener les acteurs moins visibles à transmettre leurs savoirs et leurs compétences

➤ Garantir **l'indépendance financière** des projets et outils dédiés au gouvernement ouvert émanant des organisations de la vie civile pour se créer un bouclier anti-corruption

➤ Choisir **le bon moment** pour construire son projet en s'adossant à un contexte local ou national favorable au gouvernement ouvert

### ATTENTION !

➤ **Le faible niveau d'instruction de la population, la barrière de la langue et l'accès inégal à internet** sont des obstacles majeurs pour combattre les fausses informations et permettre l'accès à l'information de tous

➤ **Le désintérêt** de la population de la politique en général, de l'action législative des parlementaires, et des initiatives liées au PGO qui sont vues comme « une initiative gouvernementale » de plus où elle n'aurait pas son mot à dire

➤ **La résistance** des gouvernements, des institutions et des élus, lorsqu'ils refusent de répondre aux questions des journalistes, ou de publier les documents officiels

➤ **Le manque de représentativité** de l'action associative qui peine souvent à se faire entendre

Le séminaire #PAGOF 2019 a permis de mettre en lumière l'engagement de ces acteurs essentiels très actifs dans le déploiement du gouvernement ouvert, à travers la présentation de 4 de leurs solutions :

➤ **SENEGAL** – Le journalisme d'investigation dans un gouvernement ouvert, un parcours laborieux

➤ **MAROC** - Ecole d'Intelligence Collective (Université polytechnique Mohammed VI) : La place des universités et du monde académique dans la diffusion du gouvernement ouvert

➤ **TUNISIE** - Plateforme d'accès aux informations liées à l'exercice politique des élus du Parlement

➤ **CÔTE D'IVOIRE** - DemocracyOS : Présentation d'un outil French Tech Abidjan

# Africa Check : Le journalisme d'investigation dans un gouvernement ouvert, un parcours laborieux



## CONTEXTE

**Africa Check** est une organisation indépendante créée en octobre 2012 par Peter Cunliffe-Jones, ancien journaliste de l'Agence France Presse (AFP). Cette plateforme internet vise à lutter contre les fausses informations qui circulent dans les médias en Afrique. « Africa Check est là pour imposer l'exactitude dans le débat africain. » (Hypolite Valdez Onanina)

Peter Cunliffe-Jones a fondé ce site après avoir constaté **les dégâts causés par des fausses informations** au Nigéria en 2003 dans le secteur de la santé. Alors que le pays avait presque éradiqué la poliomyélite, un groupe de religieux et des leaders politiques du nord du pays ont affirmé que le vaccin contre cette maladie infectieuse contenait des hormones susceptibles de causer la stérilité chez les jeunes filles. Ces fausses déclarations, non vérifiées par les médias, avaient alors provoqué l'échec de la campagne de vaccination et la réapparition de la maladie.

Les premiers bureaux d'Africa Check ont été ouverts à Johannesburg en Afrique du Sud. Des rédactions ont ensuite été créées à Dakar (Sénégal), Lagos (Nigéria) et Nairobi (Kenya), ce qui permet de publier des articles en français et en anglais. Depuis, Africa Check travaille énormément sur la « vérification des faits » (fact-checking) pour lutter contre les « fausses informations » (fake news).



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. **Identifier** avec l'aide d'experts reconnus **le type de fausses informations** circulant dans les médias et les secteurs de la vie courante qui en sont impactés
2. Analyser les **sources** utilisées par les médias et croiser les sources et informations
3. Vérifier le **cadre juridique et institutionnel en vigueur** dans le pays concernant les médias et la qualité de l'information
4. Permettre aux professionnels des médias, à la société civile et au public de **vérifier eux-mêmes l'exactitude des déclarations publiques** grâce à de la formation, des forums publics sur l'impact des fausses informations, de la publication en ligne d'outils et d'articles de vérification des faits
5. Identifier des **relais d'influence et des partenariats** susceptibles d'accompagner la veille qualitative de l'information



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Difficulté d'accès** à des sources d'informations fiables et de qualité (absence de données actualisées, inexistence des chiffres...)
- **Résistance des gouvernements**, et ce malgré l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information dans certains pays
- **Non-application de lois** ou de règles existantes sur l'accès ou le traitement de l'information

➤ Refus des institutions et administrations de **répondre aux questions des journalistes**

➤ Refus de l'accès aux rapports et aux **données chiffrées**

➤ Les fausses informations **circulent plus vite** que les articles de vérification

➤ Le **faible niveau d'instruction** de la population

➤ L'**accès inégal à internet**

➤ Le **manque de journalistes formés au fact-checking** (vérification des faits) sur le continent africain



## BONNES PRATIQUES

➤ Définir une **méthodologie** unique et systématique de **fact-checking** pour vérifier les déclarations des politiques mais aussi des informations véhiculées par les médias

➤ La **transparence à tout prix** : les journalistes doivent eux-mêmes indiquer toutes leurs sources afin que leurs lecteurs puissent vérifier l'information donnée par Africa Check ou un media similaire. Cela garantit la crédibilité des informations publiées

➤ **Valoriser ces informations vérifiées et justes**, car elles permettent de sensibiliser les citoyens, dépasser les propagandes, et les encourager à participer activement à la vie politique (impact sur les décideurs et élus, redevabilité lors des élections...). In fine, cela permet de prendre de meilleures décisions politiques

➤ Garantir **l'indépendance financière** comme c'est le cas d'Africa Check vis-à-vis des pays dans lesquels la plateforme est implantée. Sa diversité de financements (Facebook, Fondation Bill & Melinda Gates, Open Society Foundation...) lui offre sécurité, pérennité et autonomie

➤ **L'exemplarité** : Africa Check conduit les autres médias à se remettre en question et à améliorer leur manière de travailler (plus grand professionnalisme des journalistes)

➤ Organiser des **formations pour les journalistes** partout sur le continent mais aussi des forums publics sur l'impact des fausses informations

➤ Décerner **des prix aux médias vertueux**, de façon à éveiller les consciences des journalistes mais aussi du grand public



## LES ENSEIGNEMENTS À TIRER

➤ En 7 ans d'existence, Africa Check a eu un **impact important**. Les articles de fact-checking sont repris dans les médias

➤ Des journalistes, et des agences officielles (OMS et Banque mondiale) **ont corrigé leurs publications** erronées

➤ Le travail d'Africa Check est **reconnu à l'étranger**. La plateforme a, notamment, reçu le Prix francophone de l'innovation dans les médias en 2017 et les journalistes sont fréquemment invités à des conférences sur divers sujets liés au fact-checking et à la désinformation



## CONTACT

**Hyppolite VALDEZ ONANINA**

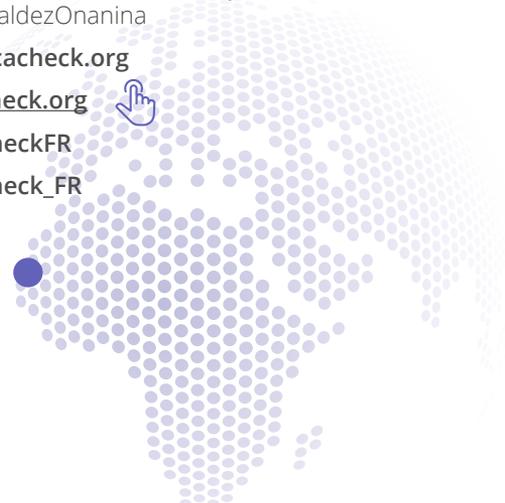
Journaliste, chercheur et community manager : @ValdezOnanina

@ [info@fr.africacheck.org](mailto:info@fr.africacheck.org)

www [fr.africacheck.org](http://fr.africacheck.org)

f [@AfricaCheckFR](https://www.facebook.com/AfricaCheckFR)

t [@AfricaCheck\\_FR](https://twitter.com/AfricaCheck_FR)



# École d'Intelligence Collective (Université polytechnique Mohammed VI) : La place des universités et du monde académique dans la diffusion du gouvernement ouvert



## CONTEXTE

L'École d'Intelligence Collective (EIC) a été ouverte en juin 2019 sur le campus de Benguerir et est dirigée par le Professeur Lex Paulson. Ce professeur de rhétorique et d'histoire politique a pour leitmotiv de **rendre les gouvernements plus responsables et plus démocratiques**. Pour y arriver, il est indispensable de combiner toutes les intelligences individuelles : décideurs, société civile ou simples citoyens, tout le monde peut et doit être impliqué, pour permettre notamment le déploiement du gouvernement ouvert dans le pays.

L'EIC en est l'illustration. Elle est le fruit d'un partenariat entre des professeurs, des chercheurs du MIT et des universités américaines de Yale et Stanford mais aussi de l'École normale supérieure. Des institutionnels venus de l'OCDE ou de la Commission européenne, ainsi que des associatifs originaires de toute l'Afrique, enseignent dans cette école qui s'est donné pour mission de **produire de nouvelles connaissances** et d'enseigner de manière à faire tomber les barrières géographiques, culturelles ou intellectuelles et **créer de nouveaux espaces de dialogue**. Cette toute jeune école a donc pour ambition de participer activement au gouvernement ouvert à l'échelle nationale ou locale grâce à la recherche scientifique, la mise

en œuvre de projets pilotes sur mesure et l'évaluation de l'impact de ces projets et les leçons apprises.

**Définition de l'Intelligence Collective :**  
« Capacité à comprendre et à s'adapter à la complexité en équipe, en réseau ou en communauté ; un phénomène dans lequel l'intelligence globale d'un groupe dépasse celle de tout individu en son sein. »



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Réunir des équipes qui embrassent la **diversité cognitive** et le savoir décentralisé
2. Chercher des partenariats au sein de grandes écoles ou universités existantes
3. Concevoir des processus permettant **d'agrèger** les connaissances d'un groupe - **observer, prévoir, analyser, décider, agir et se souvenir**
4. Former les **facilitateurs** aux compétences de base en intelligence émotionnelle, créativité et animation
5. Définir son public – cibles auxquelles seront destinés les cours de l'EIC
6. Bâtir une pédagogie portée par une stratégie et un objectif clairement établis tout au long du cursus

7. Promouvoir des **réécits collectifs** qui inspirent et motivent les autres à apporter ce qu'ils savent

8. Valoriser un socle de **connaissances communes** qui informent les décisions et préservent la sagesse collective

9. **Construire une « métacognition » collective** : en comprenant **nos propres biais collectifs**, nos erreurs probables et nos tendances cognitives, nous pouvons construire des systèmes humains plus intelligents

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

➤ **Désintérêt de la population** : les citoyens sont désabusés, ne croient plus en la politique et encore moins dans le poids qu'ils peuvent avoir sur les décisions politiques. Les premiers travaux de l'EIC l'ont démontré : la participation citoyenne demeure insuffisante car le PGO est vu comme « une initiative gouvernementale »

➤ **Le manque de représentativité**, alors qu'il existe au Maroc 150 000 associations : peu sont réellement actives

➤ **Le niveau d'instruction** souvent insuffisant des populations africaines

➤ Les nombreuses **barrières de langues** qui peuvent exclure des débats une partie de la société

## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

➤ **L'approche scientifique**

➤ L'importance du **collectif** qui encourage le partage d'idées et favorise la décentralisation de la réflexion

➤ Des **partenariats ambitieux** : pour avoir un vrai impact sur le PGO et faire progresser les politiques publiques, il est important d'inclure le plus grand nombre de partenaires, qu'ils soient académiques, issus du secteur privé ou de l'administration, et de s'appuyer sur les organisations de la société civile

➤ Les réunions, les **rencontres** sont des moments privilégiés pour mener une réflexion autour d'un but commun

➤ Les **plateformes de discussion** sont intéressantes mais insuffisantes en matière d'intelligence collective : elles doivent être supportées par de vraies rencontres

➤ L'EIC offre la possibilité de :

- Coordonner tous les acteurs de PGO
- Renforcer les processus de co-création
- Obtenir un engagement véritable des structures étatiques dans le PGO

## CONTACT

**Malika LAASRI LAHLOU**

Senior Advisor à UM6P School of Collective Intelligence : @Soramine

@ [contact@um6p.ma](mailto:contact@um6p.ma)

@ [www.um6p.ma/fr/contact](http://www.um6p.ma/fr/contact)

[www.um6p.ma/fr/intelligence-collective](http://www.um6p.ma/fr/intelligence-collective)

f @Mohammed6PolytechnicUniversity

## Marsad Majles : plateforme d'accès aux informations liées à l'exercice politique des élus du Parlement



### CONTEXTE

**Al Bawsala**, « la boussole » en arabe, est une organisation non gouvernementale qui vise à **rompre l'opacité qui entoure les prises de décision au plus haut niveau de l'Etat** mais aussi à l'échelle des municipalités. Elle aspire à une **société démocratique** où les institutions sont transparentes, redevables et garantes de l'égalité, l'équité et la justice sociale. Née en 2012, quelques mois après l'élection des députés de l'Assemblée nationale constituante chargée de rédiger la nouvelle constitution post-révolution, cette ONG observe et décrypte tout ce qui se passe dans la vie politique tunisienne, et place le citoyen comme un contre-pouvoir.

Son projet central baptisé **Marsad Majles** est un outil internet, **un observatoire de l'Assemblée des représentants du peuple**, qui vise à expliquer les lois qui sont votées, mais surtout qui invite les citoyens à peser dans les débats pour faire évoluer les projets de loi, et la législation. Les missions de cet observatoire du parlement sont le monitoring, le plaidoyer, la vulgarisation et la sensibilisation, la transparence, l'analyse légale, et l'encouragement à la participation citoyenne, afin de promouvoir une démocratie ouverte garante des droits humains. Sur le site internet Marsad Majles, les observateurs expliquent les textes en cours de discussion, retranscrivent en direct les échanges des députés. L'activité de ces derniers est également scrutée : le site propose une biographie de chaque député, un recensement des absents lors des commissions ou des votes et une analyse de leur vote.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Trouver **le bon moment** pour construire son projet : le fait que l'assemblée était en train de se forger une identité a permis à Al Bawsala de pousser vers des procédures administratives et un comportement plus ouverts, et transparents
2. **Nouer des partenariats fondateurs** avec des députés alliés convaincus par les principes de transparence et de redevabilité dans le travail parlementaire ; des observateurs de parlement partout dans le monde (**parliament.watch/**) ; des médias locaux pour parler du travail parlementaire ; des bailleurs de fonds, travaillant dans le secteur de la bonne gouvernance et la transparence
3. **Procéder à l'établissement d'une stratégie et d'un objectif précis** : en fonction du contexte, du degré d'accès à l'institution législative et aux documents législatifs, des attentes en matière d'accès à l'information et des équilibres de pouvoir présents au sein de l'assemblée
4. **Bien définir le public cible** et l'approcher sur la **base d'une stratégie de plaidoyer pré-établie** : distinguer les différents publics-cibles (les députés, les assistants parlementaires, les fonctionnaires parlementaires, le grand public, les médias, les OSC, mais aussi des participants à toute sorte d'activités liées au travail législatif)
5. Se doter des moyens et des **outils indispensables aux missions d'observation** tels que : une équipe dédiée à l'observation à plein temps ; les équipements et matériaux technologiques permettant d'assurer le meilleur travail d'observation possible

6. Prévoir des **outils de vulgarisation** de la plateforme : vulgariser certains concepts législatifs ou certaines lois compliquées pour le grand public en recourant à des vidéos ou des infographies explicatives ; pour réfléchir à un problème plutôt technique, organiser des cercles de discussions entre députés et les acteurs de la société civile concernés

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- Un **esprit conservateur et hostile** envers la présence des observateurs dans les sessions parlementaires
- La **résistance des gouvernements**, des institutions et des élus
- Une **publication sélective et incomplète** des documents relatifs à la présence des députés et leurs votes, ainsi que les procès-verbaux
- Des sessions de commissions **non annoncées**
- Le **non-respect du règlement intérieur**
- La **mainmise des réseaux sociaux** sur les autres moyens de communication. La page de Marsad Majles sur Facebook est bien plus visitée que le site internet lui-même. Or, liker un post Facebook ne signifie pas avoir sensibilisé avec succès un citoyen...

## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Mais les réseaux sociaux sont aussi vus comme des **outils efficaces pour attirer les jeunes** et les amener à réfléchir sur la transparence des gouvernements et leur rôle dans la société
- Garder une **distance égale vis à vis des partis politiques** : cela nourrit la crédibilité d'une organisation

➤ Créer une relation de **confiance mutuelle avec les députés** et garder une attitude professionnelle pour forger une relation de collaboration et de respect réciproque et non pas une relation amicale

➤ Respecter le **règlement intérieur de l'Assemblée** s'agissant notamment des limites du rôle de l'observateur

➤ **Bien choisir les canaux de communication et diversifier les canaux d'influence** : les réseaux sociaux, les relais dans la société civile, les médias traditionnels, etc.

➤ Depuis sa création en 2012, Al Bawsala a réussi à influencer la vie politique tunisienne : l'un de ses plus grands succès est la loi encadrant l'absentéisme des élus qui prévoit qu'une absence entraîne une ponction sur salaire. Cette loi a retenu l'attention des participants car elle instaure une culture de transparence mais aussi de redevabilité au sein des institutions publiques.

## CONTACT

**Iyed GHEDAMSI**

Analyste de données à Al Bawsala : @iyed\_g

 [contact@albawsala.com](mailto:contact@albawsala.com)

 [www.albawsala.com/marsad\\_majles](http://www.albawsala.com/marsad_majles)

 @AlBawsala



## DemocracyOS : Présentation d'un outil French Tech Abidjan



### CONTEXTE

**DemocracyOS** est une plateforme web qui permet de **prendre des décisions de manière transparente et collective**. Elle s'adresse notamment à des institutions, des collectivités ou encore des associations qui souhaitent obtenir l'avis d'un plus grand nombre avant d'agir. Son principe est simple : après avoir créé le sujet de débat sur la plateforme, **les internautes peuvent publier leurs opinions et débattre les uns avec les autres**. Un module de vote anonyme est également proposé.

Cette plateforme web est open-source. Elle est donc libre de droits, gratuite, indépendante, et répliquable. Elle a été créée en 2012 par de jeunes entrepreneurs et politologues argentins avant d'être utilisée par les gouvernements locaux au Mexique et à Buenos Aires, par des parlementaires aux États-Unis, par un parti politique en Espagne, ou encore par des communautés militantes au Brésil...



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. La recherche de partenariats** : élément fondamental dans le développement d'une plateforme internet, il faut se doter de moyens et d'outils pour solliciter tous les partenaires utiles identifiés lors des premières séances de réflexion, et pour les mobiliser dans des directions stratégiques claires
- 2. Inclure la société civile** qui a bien entendu un rôle à jouer dans ses nombreuses expertises autour du digital
- 3. L'établissement d'une stratégie et d'un objectif** : la vision stratégique de la plateforme doit être explicitement définie et consignée dans un cahier des charges
- 4. Cibler son public** : pour bâtir une plateforme web, il faut identifier dès le départ tous les publics-cibles auxquels elle s'adresse
- 5. Définir la thématique et les rubriques de la plateforme** : une arborescence très fine, cohérente et exhaustive doit être développée, avec l'organisation de phases de tests auprès d'échantillons d'internautes cibles
- 6. Prévoir des outils de vulgarisation** : glossaires, vidéos explicatives, infographies, lexiques, etc...



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Désintérêt** de la population, par rapport au sujet traité sur la plateforme, ou au principe de démocratie participative
- **Manque de visibilité** sur le profil des internautes qui participent au débat
- La population est-elle bien représentée dans ces **débats virtuels** ?
- **Accès inégal à Internet** sur le continent africain
- **Le faible niveau d'instruction**
- La barrière des langues



## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Utiliser le numérique pour contribuer à la **création d'espace civique de débat**
- Promouvoir et encourager **l'implication citoyenne**
- Etablir des **partenariats divers** : collaborer avec les leaders communautaires (chef de village ou de quartiers, chefs religieux, influenceurs...), mais aussi les organisations de la société civile, les administrations (pour éviter la censure et les inclure au processus de sorte à qu'ils s'engagent à respecter et mettre en œuvre le vote), et enfin les fournisseurs internet
- Favoriser les **plateformes open source**, ce qui les rend adaptables
- L'application **DemocracyOS n'est qu'un outil**, et il faut garder à l'esprit qu'à elle seule la technologie ne peut pas tout résoudre. Elle offre néanmoins à chacun la possibilité de s'exprimer et d'apporter sa pierre à l'édifice



## CONTACT

### Patrick KOUASSI

Directeur Smile Côte d'Ivoire et membre du board de la FRENCH TECH ABIDJAN :  
@Pakouciv

@ [contact@democracyos.eu](mailto:contact@democracyos.eu)

[www.democracyos.eu/](http://www.democracyos.eu/)

[democracyos.org](http://democracyos.org)

f @DemocracyOSfrance

@Democracy\_OS



# THÈME 2

## LE DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

### POURQUOI ?

L'accès à l'information constitue un des critères d'éligibilité au PGO. C'est un droit fondamental pour l'ensemble de la population, aux contours variables et aux enjeux multiples intégrant la visibilité des idées, l'acquisition des connaissances, la transparence des politiques publiques, l'accès aux données gouvernementales ouvertes, gratuites et réutilisables, le principe de redevabilité... Grâce notamment aux plateformes et outils médiatiques, le citoyen, où qu'il se trouve, peut en retour s'exprimer et réagir aux informations reçues, faire circuler les campagnes de plaidoyer sur le gouvernement ouvert, évaluer l'efficacité des politiques nationales ou locales à son niveau, surveiller le bon usage des finances publiques... En accédant à l'information, le citoyen devient acteur de son devenir, enjeu majeur de démocratie.

### PROBLÉMATIQUE

Permettre la diffusion et l'accessibilité de l'information et garantir ainsi la transparence sur des sujets sensibles politiques, sociétaux ou financiers, c'est offrir aux populations la possibilité de s'informer, mais aussi d'agir, et de se défendre. Pour réussir ce challenge, les journalistes doivent avoir les moyens de pratiquer leur métier et d'opérer leurs investigations, et les Etats doivent consentir à adopter une loi d'accès à l'information pour garantir le droit et le mettre en pratique. Le citoyen quant à lui doit pouvoir accéder aux documents administratifs, informations et données sur le gouvernement (politique, budget, etc...) pour pouvoir comprendre, participer, co-construire, et suivre l'action publique.

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour accéder au PGO, les pays doivent avoir une loi sur l'accès à l'information qui garantit le droit du public à l'information et l'accès aux données gouvernementales. L'existence d'une telle loi est essentielle à l'esprit et à la pratique du gouvernement ouvert.

Mesure de ce critère dans le cadre du PGO :

- 4 points sont attribués aux pays disposant d'une législation sur l'accès à l'information
- 3 points sont attribués aux pays ayant une disposition constitutionnelle garantissant l'accès à l'information
- 1 point est attribué aux pays ayant un projet de loi sur l'accès à l'information en cours d'examen

Les pays ayant à la fois une disposition constitutionnelle et un projet de loi à l'examen se verront attribuer 3 points pour la disposition constitutionnelle.

### EN PRATIQUE

- **Penser une démarche progressive :** entre l'accès à des premières informations à fort enjeu permettant de créer un cadre de confiance (résultats électoraux détaillés, par exemple) et la constitutionnalisation du Droit d'Accès à l'Information (DAI), il existe de nombreuses étapes possibles. Il est assez contre-productif de concevoir une loi correspondant aux meilleurs standards si elle n'est pas mise en œuvre faute de capacités ou de ressources



➤ **Travailler avec la société civile à toutes les étapes d'un projet de loi** sur le droit d'accès à l'information permet de bien prendre en compte leurs besoins et une bonne appropriation de la loi par ces derniers

➤ **Mettre en cohérence le cadre législatif** (lois passées contradictoires, lois disparates) et tenir compte des contraintes d'application

➤ **Coupler le droit d'accès à l'information avec la nécessaire numérisation/dématérialisation des données**

➤ **Simplifier les procédures internes de l'administration** pour faciliter et accélérer la publication des informations

➤ **Donner rapidement accès à des informations à fort enjeu** peut contribuer à renforcer la confiance des citoyens vis-à-vis des élus et du gouvernement

➤ Prévoir dans la loi la **publication proactive des informations** ainsi que la **gratuité de l'accès à l'information**

➤ Penser à **mettre en place une instance à même de garantir le bon exercice du droit d'accès à l'information : un système de recours et de sanctions, avec des délais courts en cas de non-respect**

➤ **Former et sensibiliser** toutes les parties prenantes (élus, agents administratifs, citoyen, OSC) au changement de culture sur l'accès à l'information

➤ **Penser la simplicité (ergonomie) et la clarté de la procédure d'accès à l'information** pour le demandeur

➤ S'appuyer sur les expériences d'autres pays

## **ATTENTION !**

➤ Bien prendre en compte la volonté politique et les capacités administratives réelles en s'engageant dans les différentes étapes

➤ Penser aux formats et supports dans lesquels les informations et données seront accessibles

➤ Ne pas prévoir une liste d'exceptions trop importante qui videraient de son effectivité le droit d'accès à l'information

➤ Assurer les moyens financiers et humains du droit d'accès à l'information et de ses modalités d'exercice

➤ Donner des garanties sur la protection des données personnelles

➤ Ne pas multiplier les plateformes d'accès à l'information, prioriser les médias adéquats

Le séminaire #PAGOF 2019 revient sur ce droit fondamental qu'est l'accès à l'information en donnant la parole à 4 porteurs de projets qui prouvent leur efficacité dans leurs pays respectifs :

➤ TUNISIE - Mise en œuvre de la loi d'accès à l'information : le Plan d'Accès à l'Information ;

➤ RDC - Collectif 24 : le café Presse Info, un outil d'accès à l'information

➤ MAROC - Mise en œuvre de la loi d'accès à l'information : dispositions organisationnelles et technologiques

➤ MADAGASCAR - Transparency International Initiative Madagascar : les moyens et outils des journalistes d'investigation dans la lutte contre la corruption

## Mise en œuvre de la loi d'accès à l'information : le plan national d'accès à l'information



### CONTEXTE

La Tunisie a connu une révolution populaire en 2011 entraînant la chute de l'ancien régime. Les revendications sociales portaient sur la transparence et la lutte contre la corruption. Les activistes tunisiens ont mené une campagne intense pour l'adoption d'une loi relative au droit d'accès à l'information. Il fallait pour tous, trouver un nouveau modèle de gouvernance, qui assure la transparence pour les populations mais aussi pour la communauté internationale, dans le but ici d'augmenter les échanges économiques. Un enjeu qui a convaincu jusqu'aux responsables de l'administration tunisienne.

**Ainsi, la loi d'accès à l'information tunisienne** a été votée en 2016 et affiche une ambition peu commune. En effet, elle permet à tous, personne physique ou morale, tunisienne ou pas, de **demandeur une information aux instances de l'Etat**, même jusqu'à La Présidence. Des procédures simples ont été mises en place, par internet, ou par guichets uniques afin que les demandes soient traitées efficacement, avec obligation de résultat donc de réponse. L'obligation est faite aussi aux administrations de publier les informations si elles ont été demandées à plusieurs reprises, et de mettre à jour les données de leurs publications. Autre particularité unique (en comparaisons aux autres lois DAI existants dans les autres pays), les domaines d'exceptions ne sont pas imposés par l'Etat mais jugés selon des tests auprès du public, les demandeurs n'ont plus à justifier leur demande d'information.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. Inscription d'un article spécifique de la Nouvelle constitution** de 2014 : l'article 32 : « L'Etat garantit le droit à l'information et le droit d'accès à l'information »
- La Loi N°22 de mars 2016 relative au DAI remplace le décret présidentiel : périmètre très large sur l'information qu'il est possible au citoyen de demander, garanties accordées aussi bien au demandeur de l'information que pour le responsable chargé de l'accès à l'information, beaucoup moins d'exceptions
- 3. Création d'une instance indépendante** « INAI » (Instance Nationale d'Accès à l'Information) par la loi pour garantir que celle-ci soit appliquée
- 4. Campagne de communication** : le 18 décembre 2018, la loi est officiellement expliquée aux citoyens, et des outils de communication sont mis en place : un guide et une vidéo sont créés pour expliquer le DAI
- Recherche d'appuis dans le cadre de la coopération internationale
- 6. Préparation de Plan d'action par les chargés d'accès à l'information** : réaliser un diagnostic sur la réalité de l'accès à l'information et identifier les forces et les faiblesses. Doivent être associés à la préparation du plan d'action, à son processus de mise en œuvre et de mise à jour, les différents services administratifs concernés. Ce Plan d'action doit favoriser l'implémentation de la loi d'accès à l'information



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Réticence** et résistance au sein des administrations
- Un **cadre juridique incomplet** et parfois incohérent
- La **numérisation des documents encore trop limitée**, surtout dans les campagnes
- Une **gestion des données** et un archivage encore trop faibles



## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- La **volonté politique et l'inscription dans la Constitution** : sans loi sur le DAI, constitutionnelle, l'Etat et ses représentants n'auront jamais l'obligation de transparence
- L'**implication de la société civile** : il faut informer les citoyens sur le DAI car c'est par le pouvoir du peuple unifié autour d'une loi qu'on peut réussir à pousser un Etat à changer. Il permet de lutter contre le secret des institutions qui s'avère culturel... C'est par l'information qu'on peut modifier la société
- La création d'«Awards» ou **récompenses attribuées aux administrations** qui ont le mieux répondu aux demandes d'accès à l'information
- Ne pas prévoir une liste des domaines d'exceptions à la loi trop importante, qui risquerait de vider de son sens la loi d'accès à l'information

➤ La publication audacieuse et efficace par les associations de **blacklist des institutions qui n'ont pas ou mal répondu** à ces demandes d'information. A l'image des associations tunisiennes issues de la société civile qui publient les noms des députés absents au Parlement : depuis peu, les députés cités ont vu leur rémunération diminuée selon leurs jours d'absence

➤ Tout le travail mené sur le Droit d'Accès à l'Information a permis, d'une part, à l'administration d'être mieux organisée pour mieux servir le citoyen, et d'autre part, à la loi sur DAI de moderniser toute l'administration tunisienne



## CONTACT

**Rim GARNAOUI**

Conseillère des services publics - Unité de l'Administration Electronique :  
@garnaoui\_rim

[www.ins.nat.tn/fr/page-de-base/acces-info](http://www.ins.nat.tn/fr/page-de-base/acces-info)



# Collectif 24 : Le Café Presse Info, un outil de promotion du droit d'accès à l'information



## CONTEXTE

Le **Collectif 24** est une association de la société civile qui veut construire une société transparente où les citoyens, qui ont accès à une information authentique et fiable, ont la possibilité de donner leurs opinions et d'exiger des dirigeants plus de redevabilité. Parmi les différentes actions mises en place, le Collectif 24 a mis en place le **Café Presse Info**.

Dans une salle dédiée, un espace de dialogue interactif est créé. Un « détenteur de l'information » (un membre du parlement ou un institutionnel) est placé devant la population afin de s'enquérir de l'état du droit d'accès à l'information dans son secteur, et devant des journalistes qui relayent ces échanges. Devant la presse et la population, les experts font l'analyse et l'état des lieux de la question d'accès à l'information, font émerger les défis et proposent des engagements de l'administration destinés à promouvoir la transparence.

Depuis 2006, l'article 24 de la Constitution de la RDC précise que le droit d'accès à l'information est un droit constitutionnel. Mais aucune loi n'a jamais été mise en place et le droit d'accès à l'information est confondu par l'Etat et ses institutions avec la liberté de la presse. Une demande grandissante de la population émerge, pour une plus grande participation citoyenne dans certains secteurs comme l'élaboration des budgets.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. Convaincre** tous les acteurs - députés, journalistes, citoyens... - qui participent au Café Presse Info de sa pertinence, et rassurer les intervenants
- 2. Informer** les citoyens que le DAI est un droit législatif à part entière, qui ne se confond pas avec le concept de la liberté de la presse, car le premier s'adresse aux citoyens, et le second aux professionnels de l'information, mais sans perdre de vue que les deux entretiennent un lien éthique et intellectuel étroit
- 3. Diffuser** les engagements et débats issus des Cafés Presse Info par des compte-rendus dédiés publiés
- 4. Mettre en place le suivi des engagements** pris par les acteurs de l'Etat au fil des discussions menées dans ces Cafés Presse Info



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Aucune volonté politique actuelle** de légiférer sur le DAI
- La RDC n'est pas encore membre du PGO, ce qui **n'incite pas la classe politique à s'engager à légiférer** pour ce droit à l'information et à la transparence
- Une administration presque **pas informatisée**, et des archives peu numérisées
- **Pas assez de financement public** pour mettre en place une véritable application d'une loi sur le DAI
- Les personnels des administrations, les élus, et les membres du gouvernement se sentent **investis d'une mission d'Etat** et du principe de réserve qui l'accompagne, ils sont donc souvent réticents à appliquer le DAI pour eux-mêmes et pour les connaissances dont ils disposent.

➤ Malgré les obstacles, **la création du Café Presse Info a permis d'obtenir des données et des avancées dans la transparence**, au niveau des finances publiques, de la santé, des élections, de l'environnement (défrichage massif) et une amplification du plaidoyer pour la loi sur le DAI



## CONTACT

**Henri Christin LONGENDJA**  
Secrétaire Exécutif du COLLECTIF 24 :  
@Collectif24Info

@ Collectif24.info@gmail.com

www [www.collectif24.org/](http://www.collectif24.org/) 

f @info.collectif24



## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- **La persévérance** : les locaux du Collectif 24 ont souvent été vandalisés, les pressions sur ses membres ont été parfois violentes. Les citoyens eux-mêmes sont parfois découragés par l'immobilisme de leur Etat et des institutions
- **L'engagement de toute la société civile** : toutes les avancées que le Collectif 24, via ou non le café presse info, l'ont été car les citoyens le demandaient massivement



# Mise en œuvre de la loi d'accès à l'information : dispositions organisationnelles et technologiques



## CONTEXTE

Doté en 2011 d'une nouvelle constitution consacrant notamment le droit d'accès à l'information des citoyens, le Maroc a, dès 2012, entamé un long processus d'élaboration et d'adoption de sa loi d'accès à l'information. Celle-ci a été définitivement adoptée en février 2018, permettant l'adhésion du Maroc au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert la même année. La loi du droit d'accès à l'information entrera en vigueur en mars 2020. L'expérience marocaine est un cas exemplaire par la **consultation permanente de la société civile tout au long du processus législatif** et au-delà. Si certaines dispositions de la loi restent contestées par la société civile marocaine (champ des exceptions, délais de recours, etc.), les conditions de la discussion entre l'administration et les OSC sont préservées, ouvrant la porte à des améliorations constantes dans la mise en œuvre du droit d'accès à l'information, par le biais d'outils technologiques et de dispositions organisationnelles spécifiques dédiées aux citoyens.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. Inscription du droit dans la constitution de 2011** (conséquence du Printemps Arabe) et volonté politique de rationaliser le cadre réglementaire : l'article 27 porte sur le droit des citoyens « d'accéder à l'information détenue par l'administration publique, les institutions élues et les organismes investis de mission de service public »
- 2. Organisation d'assises nationales** sur le droit d'accès à l'information
- 3. Adoption du projet de loi par le parlement** : 7 années ont été nécessaires entre l'adoption de la loi au parlement et sa publication officielle en mars 2018
- 4. Publication officielle de la loi** le 12 mars 2018
- 5. En avril 2018, l'adhésion au PGO a accéléré la mise en place**
- 6. Association de la société civile** tout le long du processus d'adoption de la loi
- 7. Sensibilisation du public** sur le droit d'accès à l'information
- 8. Désignation et formation des personnes officiellement « chargées de l'information »**
- 9. Mise en place d'une Commission du Droit d'Accès à l'Information** qui décide à quelles informations le public peut avoir accès
- 10. Depuis le 12 mars 2019, la loi est entrée en vigueur partiellement**
- 11. Entrée en vigueur totale en mars 2020**



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Freins administratifs et humains :** chaque institution, chaque organisme a été obligé de mettre en place des outils pour appliquer la loi, avec la complexité que cela représente, pour satisfaire à chaque maillon de la chaîne de valeurs du droit d'accès à l'information
- Aucune personne supplémentaire recrutée pour ce travail : toutes ces étapes ont dû être menées par les personnels administratifs en même temps que leur travail habituel. Le personnel des administrations ne s'est donc que très peu impliqué
- Difficultés dans l'organisation interne
- Archivage (indispensable pour retrouver une information) inefficace
- Manque de ressources dédiées à ces changements, notamment pour la création de portails web pour les demandeurs d'informations
- Equipement et matériel insuffisant : dans les campagnes, certaines administrations n'ont même pas d'ordinateur...



## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Constitutionnaliser le Droit d'accès à l'information
- Se concerter avec la société civile sur un projet de loi et l'impliquer dans tous le processus
- Prévoir un calendrier progressif pour la mise en place de la loi
- Prendre exemple sur les autres lois DAI des autres pays
- Etablir avec rigueur les services concernés par la mise en application de la loi et décider des exceptions à cette loi (défense nationale, secret défense...)

➤ Déterminer toutes les procédures pour que les citoyens puissent accéder à ces informations et décider des éventuels recours si l'administration ne donnait pas la réponse (sanctions, pénalités...)

➤ Mettre en place des publications dites « proactives » pour donner plus d'information à la population (sites internet)

➤ La population est en demande, surtout la jeunesse : de jeunes citoyens ont réalisé un clip viral pour exiger que cette loi constitutionnelle soit mise en œuvre plus rapidement

➤ L'existence de la loi du DAI qui, lorsqu'elle est connue du grand public, entraîne un vrai besoin en matière de droit d'accès à l'information.

➤ La résistance vient surtout des administrations, qui voient dans cette loi une sorte de violation de leur secret professionnel. Il faut donc aussi **former et informer ces personnes.**



## CONTACT

**Hatim MOURADI**

Chef de la division de l'innovation et des programmes de modernisation - Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration du Maroc

@ [contact@cdai.ma](mailto:contact@cdai.ma)

www [www.cdai.ma](http://www.cdai.ma)



## Transparency International Initiative Madagascar : les moyens et outils des journalistes d'investigation dans la lutte contre la corruption



### CONTEXTE

**Initiative Madagascar (IM)** est une association de droit malgache qui appartient au groupement **Transparency International (TI)** qui a pour objectif de **traquer la corruption à travers le monde**. Elle travaille sur plusieurs thématiques : projets de prévention de la corruption dans des secteurs clés (foncier, santé, marchés publics...), plaidoyers et mobilisation communautaire et citoyenne. Le but pour TI-IM est de promouvoir l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information d'une part et d'autre part de promouvoir le journalisme d'investigation avec la constitution du réseau MALINA. En effet, l'entrave à l'information est un frein à l'action des organisations luttant contre la corruption. **L'absence d'un cadre légal sur l'accès à l'information** impacte négativement le travail des journalistes à Madagascar.

Les travaux d'investigation des 24 journalistes actuels du réseau ont permis de mettre en lumière plusieurs faits de corruption, notamment de grande corruption. Les résultats sont encourageants : un député en prison, une haute responsable démission de ses fonctions, un reportage vidéo qui relance le débat national sur le secteur de la santé publique... Une partie des citoyens est désormais mieux informée des faits de corruption et les étudiants en journalisme sont toujours plus nombreux à opter pour le journalisme d'investigation.

Le projet a été conçu à la faveur du nouveau régime présidentiel mis en place début 2019. Il n'existe aucune loi sur l'accès à l'information, ce qui entrave actuellement l'adhésion de Madagascar au PGO malgré les vœux de l'ancien président, formulés en 2016, d'y accéder au plus tôt.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. Témoins de faits de corruption**, quatre citoyens malgaches ont décidé de rassembler leurs efforts pour organiser des opérations de sensibilisation auprès de la population en 1997
- 2. Création de l'association**, d'abord de façon informelle, et officiellement nommée en 2000 « Transparency International-Initiative Madagascar » (TI-IM)
- 3. Création du réseau MALINA dédié au journalisme d'investigation** : fournir aux journalistes intéressés par le travail d'investigation sur la grande corruption, des moyens techniques et matériels, des formations, et un média d'expression (le site malina.mg) pour publier des articles et reportages de qualité
- 4. Promotion de l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information** à l'aide d'une association d'étudiants de l'université de Harvard (USA) : Projet de recherche « réaliser un plaidoyer pour l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information à Madagascar »

5. Suite aux travaux de recherche, production d'une **revue comparative des législations sur l'accès à l'information** dans des pays comparables à Madagascar et **ébauche de loi formalisée**, basée sur le modèle-type de loi sur l'accès à l'information de l'Union Africaine

6. Contacts en cours et collaboration avec le ministère de la Communication sur la préparation d'un projet de loi à déposer en janvier 2020 en Conseil des ministres et à soumettre au parlement en mars 2020

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Absence de base légale** en matière d'accès à l'information qui rend les investigations considérablement difficiles
- **Inexistence des informations**
- **Pas de dématérialisation** des données
- **Absence de volonté politique** de l'ancien gouvernement, malgré les annonces officielles du précédent président
- **Corruption très présente à Madagascar** : par son caractère quasiment « culturel », il est difficile de mettre en place des outils pour la contrer

## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- **Collaboration internationale** pour accroître les **capacités du réseau et de de TI-IM** (étudiants de Harvard)
- **Collaboration avec des médias traditionnels** pour donner plus de portée aux articles

➤ **Formation des journalistes** sur les thématiques d'activités de TI-IM pour maximiser l'impact des articles et des actions de plaidoyer

➤ Importance des **travaux de recherche** avant de débiter le plaidoyer

➤ **Valoriser les lanceurs d'alerte et leur protection**, car ils peuvent apporter des preuves aux journalistes dans le cadre de leurs investigations

➤ Il est possible d'obtenir des résultats concrets avec des articles qui nomment les auteurs de corruption, à condition de publier des preuves solides

➤ **Volonté politique sincère** indispensable à l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information et à l'adhésion d'un pays au PGO

➤ Les autorités peuvent être intéressées à **collaborer avec des organisations de la société civile** montrant une volonté de dialogue constructif et ayant acquis des compétences et connaissances clés

## CONTACT

**Omer ANDRIAMINAH**

Responsable sécurité de Transparency International Madagascar : @omer76clan

 [contact@transparency.org](mailto:contact@transparency.org)

 [www.transparency.org](http://www.transparency.org)  
[www.transparency.org/country/MDG](http://www.transparency.org/country/MDG)

 [@transparencymadagascar](https://www.facebook.com/transparencymadagascar)

 [@TiMadagascar](https://twitter.com/TiMadagascar)

# THÈME 3

## RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE FINANCIÈRES

### POURQUOI ?

Le chantier de la transparence financière est un défi majeur pour les pays candidats au PGO aux revêtements multiples. La publication des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique et leur mise à jour régulière constituent les éléments de base d'un système budgétaire transparent et responsable. Toute gouvernance financière doit garantir autant son attachement à la vulgarisation des documents financiers pour être accessibles à tous les citoyens, qu'à la lutte contre la corruption pour demeurer un rouage intègre de démocratie. La diversité des solutions émergentes est le fruit bien souvent d'actions mixtes entre la société civile et l'Etat, certaines atteignant déjà un niveau de maturité qui les rendent opérationnelles.

### PROBLÉMATIQUE

La publication des documents budgétaires est une première étape à franchir mais l'enjeu de la transparence financière requiert l'inventivité des acteurs dédiés à cette mission pour contourner les obstacles et défis évidents, pour instaurer la confiance des citoyens et des entreprises dans les institutions publiques et pour rendre le gouvernement davantage responsable et redevable devant l'ensemble des acteurs de la vie civile.

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour accéder au PGO, les pays doivent publier des documents budgétaires essentiels, et ce, en temps utiles.

**Mesure de ce critère dans le cadre du PGO :**

➤ 2 points sont attribués pour la publication en temps voulu de chacun des deux documents essentiels (Proposition de budget et Rapport d'audit de l'exécutif) pour les budgets ouverts, en utilisant un sous-ensemble d'indicateurs de l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO), soit un score maximal de 4 points

➤ Au regard des critères d'éligibilité du PGO, la performance de chaque pays est évaluée par l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) menée par l'International Budget Partnership (IBP)

➤ L'IBP a lancé cette Enquête pour parvenir à une analyse globale évaluant la manière dont les gouvernements donnent un accès public à l'information budgétaire et fournissent aux citoyens des occasions de participer au processus budgétaire à un niveau national

➤ L'International Budget Partnership définit la transparence budgétaire comme la publication dans les délais utiles de **huit documents budgétaires essentiels** :

1. Le rapport préalable au budget, qui doit préciser les hypothèses utilisées pour l'élaboration du budget, les recettes attendues, les dépenses prévues et les niveaux de dette, ainsi que les allocations approximatives entre secteurs
2. Le projet de budget de l'exécutif, qui doit fournir une déclaration détaillée des politiques et des priorités que le gouvernement entend poursuivre au cours de l'année budgétaire à venir, y compris les allocations aux ministères et organismes
3. Le budget voté et approuvé, qui est le document légal autorisant l'exécutif à exécuter les mesures de politique budgétaire
4. Les rapports en cours d'année trimestriels ou mensuels, qui rendent compte des recettes collectées, des dépenses faites et de l'évolution de la dette
5. La revue de milieu d'année qui doit révéler tout changement intervenu dans les hypothèses économiques qui affectent les politiques budgétaires adoptées
6. Le rapport de fin d'année devrait résumer la situation financière en fin d'exercice, y compris par un état actualisé des progrès faits du point de vue des objectifs politiques du budget promulgué

7. Le rapport d'audit annuel devrait être préparé par une institution indépendante et couvrir toutes les activités de l'exécutif

8. Le budget citoyen, un document devant fournir un résumé simplifié de chacun des documents budgétaires, à destination de toute personne non-experte

## EN PRATIQUE

➤ Prévoir le **renforcement des capacités** au niveau institutionnel, mais aussi instruire les OSC et les citoyens sur la valeur ajoutée du numérique dans la gestion des affaires budgétaires du pays, à l'échelle nationale, et, plus près d'eux, au niveau des finances locales

➤ **Inclure la société civile**, que ce soit par des actions de sensibilisation, de communication et d'inclusion dans le budget et les finances publiques

➤ Organiser la **professionnalisation et de la formation des agents** en contact avec la population pour toute transformation digitale des outils liés aux finances tels que la perception des impôts, la transmission de l'information budgétaire, le dépôt de plainte, les requêtes de redevabilité, etc...

➤ Prévoir un **débat d'orientation budgétaire ouvert, par voie numérique avec des plateformes dédiées**, mais aussi dans des **assemblées communales**

➤ **Permettre les évaluations citoyennes** avec un outil de participation citoyenne, telle une plateforme numérique

➤ **Avertir** par notification les personnes intéressées de la publication des documents

➤ Informer sur l'existence d'outils, **communiquer, informer tous les échelons de la population**

➤ **Adhérer aux réseaux internationaux** comme GIFT, ou régionaux comme CABRI

### ATTENTION !

Le principe de la transparence des données et de l'action publique est un sujet particulièrement sensible lorsqu'il s'applique aux finances publiques et à la gouvernance budgétaire.

Il conflue avec les problématiques de l'accès à l'information, de l'open data, de la transformation numérique de l'administration, et se trouve de fait au cœur même de l'enjeu du gouvernement ouvert pour les Etats candidats au PGO. Il existe des prérequis et des garde-fous au succès des actions menées visant la transparence et la bonne gouvernance budgétaire :

➤ **Avoir un cadre juridique** fort qui légitime et oblige à la transparence ;

➤ Œuvrer à la **simplification du budget**, souvent bien trop complexe, côté gouvernemental et administratif ;

➤ **Vaincre le manque de motivation** pour la société civile à utiliser la technologie pour trouver des solutions aux problèmes de société notamment sur le plan des finances publiques par un plaidoyer bien construit ;

➤ **Adapter le vocabulaire technique** à destination du citoyen : vulgarisation grâce à des glossaires, manuels, bandes dessinées ou fiche sur le budget citoyen ;

➤ **Organiser la protection et la sécurité des citoyens** détenteurs d'informations sur des actes de corruption venant entraver la bonne gouvernance et la diffusion des données financières publiques.

Le séminaire régional #PAGOF 2019 a permis de présenter 3 bonnes pratiques et expériences réussies en matière de transparence et gouvernance financières et budgétaires en Afrique francophone ainsi qu'un exemple réussi de lutte anti-corruption au Nigéria produit par une ONG américaine :

➤ COTE D'IVOIRE – Groupe digital Afrique Telecom : Mettre en place le recouvrement des taxes par voie électronique, entre simplification, efficacité et transparence.

➤ SENEGAL – Plateforme Sunu budget : Plateforme numérique de suivi, de mesure et d'information budgétaire.

➤ TCHAD – Présentation de l'outil Open Budget Tchad

➤ NIGERIA – Le Civic Hub au Nigéria : des outils numériques de la lutte contre la corruption afin de combler le fossé de l'information entre les citoyens et le gouvernement.

## Mettre en place le recouvrement des taxes par voie électronique : entre simplification, efficacité et transparence



### CONTEXTE

Digital Afrique Telecom (DAT), est leader dans le conseil et l'accompagnement à la conception, au développement et à l'intégration de solutions métiers digitales. Le Groupe est présent dans 25 pays africains et a noué des accords de partenariats commerciaux et techniques avec plus de 40 opérateurs dans le mobile. La **solution de recouvrement électronique de taxes** offerte par DAT consiste en deux plateformes : **DIGIPAY** qui est une plateforme mutualisée de services de paiement qui s'intègre aisément aux systèmes existants en vue de délivrer des services de paiement mobile ; et **DIGITAXCOLLECT** qui est un système d'enrôlement des contribuables et de facturation des taxes via plusieurs canaux de paiement disponibles tels que les terminaux de paiement, le paiement mobile, paiement bancaire.

Le recours au digital pour les opérations liées aux taxes et à leur perception découle des constats suivants :

➤ Le digital joue aujourd'hui un rôle majeur pour la transformation et le développement des villes d'Afrique avec de multiples enjeux qui peuvent impacter de manière positive la vie des citoyens et de leurs communes

➤ Grâce aux nouvelles technologies, les entreprises africaines gagnent aujourd'hui en compétitivité, deviennent performantes, et surtout développent une nouvelle gamme de services qui peuvent répondre aux besoins des populations locales en transformant les comportements et les habitudes quotidiennes

➤ L'intégration des technologies numériques dans les usages quotidiens des populations s'impose pour une politique de décentralisation plus efficace et un développement harmonieux des collectivités territoriales décentralisées

➤ La solution s'impose donc de moderniser la collecte et le recouvrement des taxes dans les villes et communes par voie électronique



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

**1. Choisir dans son pays une commune pilote :** par exemple, système intégré de collecte des taxes municipales proposé à une mairie pilote au Ghana pour combler la défaillance du système de collecte fiscale existant

**2. Analyse des défaillances du dispositif de collecte existant :** système obsolète faisant l'objet de fraudes ou de corruption ; absence de contrôle efficace des recettes collectées ; déficit de transparence et d'information du contribuable, et de communication sur l'usage des ressources financières locales collectées

**3. Lorsqu'une commune adhère à Digi-tax Collect, une instance est créée dans la plateforme centrale** (cloud-based) et toutes les configurations sont faites en vue de la rendre opérationnelle

**4. Création de bases de données fiables** grâce aux collecteurs (porte-à-porte fait avec un téléphone portable, un terminal 3G et une mini-imprimante –pour les reçus- en lien avec un serveur municipal) : contribuables géolocalisés, sensibilisés et impliqués avec le soutien des conseils de quartiers

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- Résistance au changement des agents collecteurs : **perte de liberté** et d'autonomie dans la perception des taxes auprès des contribuables... (perte du pouvoir de négociation)
- Problème de la **corruption des agents collecteurs**
- **Difficulté d'appropriation des nouveaux outils**, par les collecteurs (problème de la **professionnalisation et de la formation des agents**), et par la population
- **Manque de financement** possible par l'Etat ou **tarifs élevés**
- **Difficulté d'enrôlement** des contribuables
- **Conflits d'intérêts** : lorsque les comptes de la commune peuvent être exécutés par le percepteur lui-même !
- **Résistance du pouvoir centralisé** (ministère des finances) à accepter un dispositif financier décentralisé donc échappant à son contrôle direct
- Accepter la **redevabilité** sur tout ce qui touche la fiscalité
- **Frein culturel** : habitude des supports papier avec des signatures manuscrites
- Difficulté des **zones à forte densité de population**
- **Faible taux de couverture bancaire**, les paiements en espèce étant la norme
- Cadre réglementaire **pas adapté au digital**
- Couverture géographique insuffisante de la **connexion internet**

## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Profiter de l'opportunité si un pays est en plein **processus de digitalisation**
- **Veille internationale** : s'inspirer de la collecte fiscale dans d'autres pays
- **Rapprocher l'administration** des OSC par des partenariats entre l'Etat, les associations communales, les startups du digital, les bailleurs, les opérateurs télécom et technologiques

- Développer un **rattachement institutionnel à la banque centrale** qui permette le paiement électronique
- Signature d'un **protocole d'accord sur le digital** entre la société civile et les autorités locales
- **Partage de bonnes pratiques** entre les municipalités
- **Groupements d'intérêt économique** entre la banque centrale et les banques
- Mise en place d'une politique de **protection des données** personnelles
- Mettre en place une **stratégie de conduite du changement** nationale pour faire face aux poches de résistances aux changements
- **Rencontrer les différentes associations** de commerçants et de contribuables, les responsabiliser, les consulter
- Lancer une vaste **campagne de communication** et de sensibilisation
- La faisabilité augmente si la **pression fiscale locale est faible**
- Insister sur le **retour sur investissement du numérique** assez prometteur dans le secteur de la déclaration fiscale et la collecte numériques

## CONTACT

### Mickael YAPO

Directeur commercial et marketing du Groupe Digital Afrique Telecom

 [info@groupedigital.com](mailto:info@groupedigital.com)

 [www.digitalafriquetelecom.com/fr/](http://www.digitalafriquetelecom.com/fr/)

 [@digitalafriquetelecom](https://www.facebook.com/digitalafriquetelecom)

 [www.linkedin.com/company/digital-afrique-telecom/?originalSubdomain=fr](https://www.linkedin.com/company/digital-afrique-telecom/?originalSubdomain=fr)

# Plateforme SunuBudget : Plateforme numérique de suivi, de mesure et d'information budgétaire



## CONTEXTE

**SUNUBUDGET est un site internet développé par l'ONG 3D** (Démocratie Droits humains Développement) porté par la société civile sénégalaise (CONASUB) visant à **améliorer l'accès des citoyens aux informations budgétaires ainsi que leur participation dans le processus budgétaire.**

L'objectif est, d'une part, d'offrir une assistance technique au Ministère de la Bonne Gouvernance en vue de l'adoption de la loi sur l'accès à l'information ; d'autre part de produire et partager des vidéos d'information vulgarisées et accessibles au plus grand nombre, sur le budget national et sur les budgets sectoriels. SUNUBUDGET s'engage dans le renforcement des mécanismes de participation citoyenne. Le programme s'attache aussi à créer des opportunités de redevabilité publique, par des actions de transparence avec la création d'une masse critique d'acteurs OSC susceptibles de suivre et d'analyser le budget de l'Etat, ainsi que par l'organisation de missions d'assistance technique à l'Assemblée Nationale pour une meilleure évaluation des politiques publiques.

**La plateforme a bénéficié d'un contexte institutionnel très favorable et nécessaire :**

- Entrée en vigueur du nouveau cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine),
- Mise en place du Nouveau Code de transparence dans la gestion des finances publiques

➤ Adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) : introduction du contrôle et de l'évaluation des politiques publiques et de la gestion transparente des ressources naturelles

➤ Existence d'un contexte où les citoyens peuvent réellement participer au processus budgétaire : le débat d'orientation budgétaire



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. Définir les objectifs de la plateforme, le public cible, le calendrier, le plan d'action :** L'objectif visé est de renforcer l'accès des citoyens aux informations budgétaires.
- 2. Mise de place de partenariats civils et administratifs :** avec les acteurs de la société civile capables de comprendre et d'analyser les informations budgétaires et d'engager un dialogue avec l'État et partenariat avec le Ministère des finances, tout aussi crucial car l'essentiel des recommandations citoyennes sont dirigées vers ce Ministère
- 3. Recherche de financement : collaboration avec des bailleurs** pour financer le processus, les outils
- 4. Elaboration de la stratégie :** la stratégie de Sunu Budget a d'abord consisté à centraliser toutes les informations budgétaires pertinentes (Budget Citoyen, rapports d'exécution, etc.)
- 5. Création technique** de la plateforme internet [www.sunubudget.sn](http://www.sunubudget.sn)

**6. Création d'outils de communication digitale sur le projet** et de vulgarisation sur les informations contenues : débats télévisés, spots radios, « budget animé », page Youtube, Facebook

**7. Production de guides pédagogiques** sur le budget, dédiés respectivement aux acteurs de la société civile et à l'État

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Difficulté d'accès** pour les citoyens à l'information budgétaire (information non disponible mais aussi difficile accès à internet)
- **Absence d'une loi** sur l'accès à l'information ou de loi organique sur la **transparence**
- **La participation du citoyen** au processus budgétaire est limitée à un rôle d'observateur : **pas de processus de contrôle du budget de l'Etat** ni de suivi de l'utilisation des ressources publiques par le citoyen
- **Absence de cadre institutionnel technique** chargé de rassembler les documents financiers officiels et de les publier
- **Lenteur administrative** : les informations budgétaires sont publiées en retard
- **Résistance du gouvernement**, corruption, mauvaise gouvernance, opacité des comptes publics
- Mauvaise perception qu'a **l'Etat de la société civile**
- Faiblesse des capacités techniques et budgétaires de l'administration
- **Difficile compréhension** du budget par la population : vulgarisation nécessaire et traduction en langues locales nécessaire

## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

- Collaboration accrue avec **l'Assemblée Nationale** (Programme d'assistance parlementaire orienté vers le contrôle et l'évaluation des politiques publiques), projets de loi dédiés
- Implication des **médias et lobbying par la société civile** pour bien comprendre les besoins du Peuple en matière de transparence budgétaire et financière
- Gestion de **l'accessibilité des finances publiques**
- **Simplification** par l'Etat du modèle de budget citoyen et traduction des documents budgétaires dans différentes langues
- **Montée en compétence** nécessaire de l'administration et de la population sur les questions budgétaires : formations et sensibilisations
- Privilégier la **radiodiffusion** des résultats pour une bonne compréhension par le peuple
- Créer des **budgets participatifs à l'échelle locale**
- Partenariats avec les institutions liées au **social et à la justice**

## CONTACT

**Seydina Mouhamed MBAYE**

Chargé de programme, ONG 3D : @Sey\_dina

@ ong3D@orange.sn

www sunubudget.sn/ 

f @SunuBudgetSN

📞 @SunuBudget

# Open Budget Tchad : présentation d'une initiative pour la transparence budgétaire au Tchad



## CONTEXTE

Le projet **Open Budget Tchad** est un programme émanant de l'**Observatoire Tchadien des Finances Publiques** (OFTIP) destiné à **accroître la transparence et l'accès à l'information sur les finances publiques**. Il est en cours de réalisation depuis mars 2019, et bénéficie d'un co-financement du gouvernement Tchadien et de l'Union Européenne. A l'origine, le constat des manquements est le suivant : absence d'une plateforme dédiée à la diffusion des données sur les finances publiques, absence d'un cadre de coordination des activités concourant à la transparence dans la gestion des finances publiques, et absence d'une stratégie globale et coordonnée de promotion de la transparence budgétaire et de la participation citoyenne.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Rédaction du document de projet (Fin 2016-début 2017)
2. Recherche de financement (2017-2018)
3. Accord de financement de l'Union Européenne dans le cadre du programme ACET 2 (Juillet 2018)
4. Contractualisation avec le Groupe KAVAA, une société de services, pour le développement de la plateforme Open Budget Tchad (Mai 2019)
5. Elaboration du document de cadrage du projet (Septembre 2019)

6. Développement de la plateforme (en cours)

7. Lancement et organisation des ateliers de sensibilisation dans les provinces en partenariat avec les OSC et les Médias (Janvier 2020)



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Résistances** internes à l'administration
- **Scepticisme** dans la capacité de mettre en œuvre un tel projet
- **Pertinence** du projet (pour les partenaires techniques et financiers, et le gouvernement)
- Difficulté à **pérenniser** le dispositif
- **Résistance à la transparence**, méfiance, par des acteurs de tous les organes de la société : administration ou OSC
- **Absence de contrainte** et donc de sanction
- Connaissances **techniques** insuffisantes de l'administration et du citoyen (peu d'éducation **des populations** au budget)
- Manque de **coordination entre les différentes plateformes** liées au budget pouvant exister
- Manque d'**organisation sur l'open data : pas de structure technique administrative** dédiée à la publication systématique des données budgétaires ni d'actualisation en temps réel des données

➤ **Lourdeur administrative** dans le transfert des informations même si une loi existe, et de validation de l'information budgétaire

➤ Absence d'un **système d'information intégré**

➤ Manque de **financements**

➤ Manque de **programme de formation** des acteurs concernés

➤ **Fracture numérique**

➤ Insuffisance des ressources **sécuritaires**

➤ **Non-exhaustivité des données budgétaires publiées**, partialité des choix de publication

➤ Problème de **redevabilité**, entre ce qui a été encaissé et ce qui a été dépensé

➤ **Absence d'évaluation** des finances publiques

➤ **Sensibilisation, plaidoyer et consultation populaire** dès l'ouverture du budget : avec les syndicats, le patronat privé, les chefs de la fonction publique, la société civile, les médias, les corps professionnels, etc.

➤ Impliquer dès le départ des **OSC, acteurs privés et publics par des partenariats locaux**

➤ Mise en place d'un **fonds multi-bailleurs** pour le financement de la transparence des dépenses publiques

➤ Création d'une **contrainte législative** par le Parlement

➤ Développer l'aspect pratique : **déposer le jour même** du vote une copie du budget à la société civile

➤ Laisser **l'évaluation de la transparence du budget aux OSC**



## BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

➤ Nécessité d'un **soutien politique** (Ministère des Finances, ...) et d'un **leadership fort** du Gouvernement

➤ **Contexte économique** favorable (Programme FMI)

➤ **Plateformes gouvernementales d'information** et de communication aux usagers

➤ Mise à disposition de **tous les documents** et toutes les données sur le site du ministère des finances

➤ **Synthétiser le revenu budgétaire** au niveau local des établissements publics

➤ **Présentation du budget au Parlement** en direct à la **télévision**

➤ Partenariat et **synergie** entre le ministère des finances et le ministère de l'économie

➤ Créer un **observatoire des finances publiques** au niveau national



## CONTACT

**Guy Dabi GAB-LEYBA**

Economiste, Chargé de programme, Observatoire Tchadien des Finances Publiques

@ support@otfip.com

www.observatoire.td/ 

@Observatoire\_TD



## Civic Hub Nigeria : des outils numériques de lutte contre la corruption pour combler le fossé de l'information entre les citoyens et le gouvernement



### CONTEXTE

Le **Projet Access Nigeria** est un programme élaboré par l'ONG américaine **Partners Global** qui cherche à créer des institutions redevables au Nigéria en renforçant **la transparence institutionnelle et en prévenant l'impunité pour les auteurs d'actes de corruption et de criminalité** transnationale organisée. Le projet s'est construit à partir de la promesse électorale du Président Buhari en 2015 qui était de lutter contre la culture établie de la corruption et de l'impunité.

Son principal objectif est de **faciliter l'utilisation d'informations détenues par les citoyens ainsi que d'outils technologiques de l'information et de la communication (TIC)**, tels que les sites d'information collective, afin de sensibiliser les citoyens dans la lutte contre la corruption et de renforcer la coopération de la société civile avec le gouvernement dans la lutte contre la corruption.

Une organisation de la société civile locale leader dans la technologie civique, **BudgIT**, a créé en janvier 2016, dans le cadre du projet Access Nigeria, le « **CivicHub** », une plateforme en ligne qui abrite des outils/plateforme d'informations citoyennes.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. 2016 : volonté annoncée par le Nigéria de s'associer au PGO : élaboration du 1<sup>er</sup> PAN PGO Nigeria
2. 2014-2017 - **Déploiement de partenariats et collaborations** à grande échelle : entre les secteurs de la justice et de la sécurité, les organes de lutte contre la corruption, les OSC tra-

vaillant sur la transparence et la redevabilité, les organisations communautaires de base (OCB), les journalistes, etc...

**3. Définir un leadership** dans la mise en œuvre du projet par des personnes motivées par la technologie au service du civisme

**4.** Création en janvier 2016 du « CivicHub » par BudgIT, une organisation la société civile. Le CivicHub est une plateforme en ligne qui abrite trois outils à savoir :

➤ **FindACop / Trouver Un Policier** : un accès en ligne aux coordonnées et adresse de postes de police en cas d'urgence

➤ **Freedom of Information (FOI) Vault** : répertoire en ligne pour les demandes d'information sur la loi de la liberté d'accès à l'information

➤ **Public Interest in Corruption Cases (PICC)** : répertoire en ligne d'informations sur les affaires de corruption condamnées par les 2 principales agences anti-corruption au Nigéria

**5.** Recherche de financements : Gouvernement d'Etat Américain, et du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement (INL)



### FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

➤ **Manque de motivation de la société civile** à utiliser la technologie pour trouver des solutions aux problèmes de société

➤ **Manque de volonté politique et communication difficile avec le gouvernement** pour obtenir son appui

➤ **Lourdeurs administratives** et réticences à divulguer l'information

➤ **Résistance des agents publics** au changement technologique

➤ **Les limites de la technologie et du numérique**, par rapport au contact humain direct

- **Insuffisance de compétence des OSC** dans la lutte contre la corruption et pour la sécurité
- Moyens **financiers** insuffisants
- **Peu de co-création** pourtant bienvenue entre l'administration et les OSC
- **Pas de cadre légal** pour limiter la corruption



## BONNES PRATIQUES

- Penser à la **formation des citoyens** avec l'outil internet (partenariats avec les écoles d'informatique)
- Importance de trouver un **financement de démarrage** pour les startups civiques
- Générer un **consensus entre tous les acteurs** d'un pays pour la lutte contre la corruption, véritable gangrène des pays en développement
- Contracter dès le départ des **accords avec la police** et des partenariats officiels avec les forces de l'ordre
- Oser **une nouvelle stratégie de gouvernance** : même portail réunissant informations et données en matière de sécurité et de lutte anti-corruption venant du gouvernement, de la société civile et du secteur privé
- Prévoir un portail internet spécifique pour **les réclamations et les plaintes**
- **Médiatiser** le plus possible (télévision, radio, réseaux sociaux...) les cas de corruption
- Importance du **plaidoyer pour une loi du droit à l'information** pour les problèmes de corruption
- Créer **une loi pour la protection** des dénonciateurs (garantir la protection du témoin et sa sécurité)
- Création **d'une entité administrative particulière** dédiée à la lutte anti-corruption
- **Distribuer des primes aux agents investis** et efficaces dans la lutte anti-corruption
- Privilégier les **outils numériques pour les domaines à risque de corruption** tels que les actes de naissance, les marchés publics, etc... afin de limiter l'interface entre le citoyen et l'agent public
- Ne pas négliger pour autant les **permanences citoyennes** en complémentarité des outils technologiques



## LES ENSEIGNEMENTS À TIRER

- **Efficacité des partenariats avec les organismes privés** : Le partenaire BudgetIT a formé 100 OSC pour utiliser les trois outils du CivicHub Nigeria
- **Succès du plaidoyer** : L'outil PICC héberge à présent plusieurs cas de corruption très médiatisés (source d'information fiables pour les médias)
- **Support institutionnel** : La police a trouvé un intérêt dans la plateforme en ligne TrouverUnPolicier.
- Le concept de « **technologie civique** » s'est élargi : CivicHub est devenu CivicHive ([civichive.org](http://civichive.org)) et abrite un laboratoire des médias, de la justice et de la santé servant d'espaces de collaboration pour l'apprentissage et l'innovation



## CONTACT

### Solange BANDIAKY-BADJI

Directrice des programmes d'Afrique Sub-Saharienne chez Partners Global :

@SolangeBandiaky

@ support@otfip.com

[www.partnersglobal.org/civichub.com.ng](http://www.partnersglobal.org/civichub.com.ng)



@CivicHubNg

@civichubng

@PartnersGlobal



# THÈME 4

## DU PORTAGE POLITIQUE À LA PARTICIPATION CITOYENNE

### POURQUOI ?

Pour réussir son déploiement, le gouvernement ouvert doit incarner une volonté politique portée au plus haut niveau, coordonnée par un centre de gouvernement définissant les enjeux en toute légitimité et suivant une dynamique interministérielle. Son impact auprès des populations découle d'un leadership puissant qui le rende visible et accessible à tous les secteurs de la vie civile et auprès de tous les citoyens, dans un souci d'inclusion pour tous les pans de la société. Seule une stratégie nationale d'ensemble peut garantir que les effets positifs des principes et pratiques du gouvernement ouvert soient mis en cohérence, coordonnés, et articulés aux objectifs généraux dans tous les domaines pertinents. La participation citoyenne aux grandes questions gouvernementales prend ainsi tout son sens. Le Rapport de l'OCDE de 2016 a montré comment les principes du gouvernement ouvert font évoluer la relation entre les fonctionnaires et les citoyens, en la rendant plus dynamique, mutuellement bénéfique et fondée sur une confiance réciproque.

### PROBLÉMATIQUE

La construction d'une structure politique centrale, puissante et visible pour porter le PGO est un prérequis. Des moyens techniques, financiers et humains doivent être mobilisés.

L'enjeu du gouvernement ouvert, c'est aussi, à la base, de réussir l'inclusion de la société tout entière c'est-à-dire atteindre et modifier en profondeur les systèmes politiques sociaux-économiques existants.

Ainsi, un gouvernement ouvert efficace repose à la fois sur un leadership politique prononcé, portant une stratégie unifiée et travaillant avec l'ensemble des acteurs de la société civile.

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

La mise en place de dispositifs légaux et pratiques favorisant la participation citoyenne est indispensable à l'éligibilité au PGO. Elle s'effectue via le sous-indicateur « libertés civiles » de l'indice de démocratie (EIU Democracy Index – Economist Intelligence Unit).

L'indice de démocratie est un indice créé en 2006 par le groupe de presse britannique The Economist Group. Il est fondé sur 60 critères appartenant à cinq catégories : le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique. La notation se fait sur une échelle de 1 à 10.

La mesure de l'avancement des pays pour ce critère s'effectue via le sous-indicateur « libertés civiles » du « EIU Democracy Index » :

- Score supérieur à 7,5 = 4 points
- Score supérieur à 5 = 3 points
- Score supérieur à 2,5 = 3 points
- Score inférieur à 2,5 = 0 points

## EN PRATIQUE

La mise en œuvre du processus PGO doit être une opportunité de connexion et de dialogue entre le gouvernement et la société civile, un réel défi de collaboration entre tous les acteurs du pays, du pouvoir central jusqu'aux structures locales administratives, civiles, et citoyennes :

- Avoir au préalable de toute action vers le PGO **une bonne compréhension de la situation et de la configuration politiques** du pays, et bien gérer les différentes sensibilités et susceptibilités politiques
- Instaurer un **climat de confiance** entre la société civile et le gouvernement, et profiter de cette bonne collaboration pour définir ensemble le meilleur portage politique du PGO
- Identifier les **expertises** de tous les acteurs impliqués et **leur complémentarité** afin de définir les actions à mener
- Organiser des **ateliers de renforcement de capacité des acteurs en charge du PGO** grâce à l'appui du gouvernement et des partenaires
- Initier des **actions de communication, d'information** sur le GO à travers tout le pays, vers toutes les populations
- Promouvoir **l'implication de l'Etat** au plus haut niveau
- Définir **le périmètre exact** et précis de l'intervention politique et administrative dans le PGO
- Instaurer **une démarche participative citoyenne dans toutes les initiatives** du gouvernement ouvert avec l'implication systématique des OSC, des collectivités territoriales, secteur privé, syndicats, médias, PTF ; y compris pour la conception des projets de loi auprès des parlementaires
- Créer des **plateformes internet ouvertes à tous** comme supports majeurs du plaidoyer et des actions liées au PGO

### ATTENTION !

- Potentielle soumission des OSC au pouvoir en place : bien veiller à l'indépendance des OSC
- Méconnaissance des principes du PGO et du GO par les OSC et les populations donc une faible implication
- Mauvaise perception de la société civile par l'Administration et par les politiques, car suspicion d'opposition politique activiste
- Faire attention à la récupération du PGO par les autorités publiques
- Lutter contre l'institutionnalisation des plateformes de participation citoyenne
- Méconnaissance de la légitimité de la société civile dans l'accès au PGO
- Manque de compétences techniques et de professionnalisation de la société civile pour mettre en place des dispositifs de participation citoyenne
- Divisions au sein de la société civile
- Manque de financement
- Fracture numérique

Des actions significatives en termes de portage politique corrélées à des dispositifs de participation citoyenne ont été présentées lors du séminaire régional #PAGOF 2019 :

- MAROC - Noucharik.ma : Plateforme dédiée au citoyen pour l'élaboration des propositions de loi
- BURKINA FASO - Le processus de co-construction du Plan d'Action National PGO : visibilité et portage politique, deux éléments essentiels de réussite
- CÔTE D'IVOIRE - PSCI-PGO : Renforcer le rôle de la société civile par la redynamisation de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne (PSCI) PGO
- CAMEROUN - ADISI : Comment mettre en place un Groupe de Travail mixte (OSC /Admin) pour l'adhésion au PGO dans un pays non-membre

# Noucharik.ma : plateforme dédiée au citoyen pour l'élaboration des propositions de loi



## CONTEXTE

**Noucharik.ma est une plateforme internet qui permet aux citoyens d'exprimer leurs aspirations en termes de réformes politiques et sociétales.** Leurs propositions remontent aux parlementaires et conditionnent les futurs textes de loi. Première plateforme marocaine de campagnes de plaidoyer soumise par les citoyens et les organisations de la société civile, Noucharik.ma incarne une véritable force de propositions, travaillant en toute intelligence avec les différents partis politiques de l'Hémicycle dans la perspective de voir émerger des projets de loi à partir des propositions de réformes issues de la consultation publique. Elle a été initiée grâce à un financement de l'Union Européenne. Elle est le fruit d'une co-création par des acteurs issus à 10% de la société civile, et à 90% des partis politiques. Le contexte était favorable.

Sur le plan politique, d'une part, la société évolue dans le cadre d'une Constitution et d'un Parlement qui se veulent ouverts, et en vertu du droit des citoyens à participer à l'élaboration des politiques publiques à travers deux moyens qui sont : le droit des pétitions et le droit des motions législatives. D'autre part, la plateforme Noucharik.ma voit le jour dans la mouvance d'une société en ébullition avide de changements sociaux, afin de parfaire la transition vers une vraie démocratie. Enfin la forte pénétration des NTIC offrant des opportunités nouvelles aux populations s'avère un levier naturel pour la conception d'un tel projet.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Création et lancement d'une plateforme dédiée à la campagne de plaidoyer des citoyens et des OSC : [www.noucharik.ma](http://www.noucharik.ma)
2. Programmation de réunions avec les députés
3. Collaboration avec les associations partenaires afin d'identifier les thématiques de travail
4. Communication autour du programme à travers différents médias
5. Organisation d'ateliers de formation pour les associations partenaires au programme
6. Organisation de sessions d'information auprès des populations dans différentes régions du Maroc
7. Préparation des campagnes de plaidoyer sur la plateforme
8. Organisation de séances de travail rassemblant les porteurs des campagnes de plaidoyer sur la plateforme Noucharik.ma, des députés et des universitaires experts
9. Formulation de propositions de lois à partir des campagnes de plaidoyer des citoyens
10. Mise en place d'un processus de plaidoyer auprès des députés sur les futurs projets de loi



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- Limitation du champ du projet et **entraves à son déploiement**
- Les problèmes **d'accès à l'information**
- Lenteur dans la mise en œuvre effective des lois
- Manque de **compétences techniques** et de **professionnalisation de la société civile** au sujet de la participation citoyenne

- **Contexte culturel** complexe, habitudes à modifier
- **Mauvaise perception** de la société civile par les politiques
- **Volonté politique** défaillante et **manque d'ouverture** des pouvoirs publics
- Complexité de la **configuration politique** du pays (sensibilités et **susceptibilités politiques**)
- **Manque de neutralité** des OSC, **divisions** au sein de la société civile
- L'implication envahissante du gouvernement, parfois contraire à certaines libertés
- L'alignement des propositions de lois dans le plan national de développement, **détournement des attentes populaires initiales** exprimées sur la plateforme
- **Manque de la culture de pétition** vis-à-vis des législations
- Manque de **financement** et **fracture numérique**



## BONNES PRATIQUES

- **Connaitre les positions** de chaque parti politique vis-à-vis du texte de loi proposé
- **Se rapprocher des groupes parlementaires** à travers des séances de travail sur son projet de loi, afin de cerner tous les enjeux, à appréhender son impact sur les populations
- **Organiser des groupes d'études** au sein du parlement avec les commissions spécialisées correspondant aux thématiques des propositions de lois présentées par la plateforme
- Avoir une **bonne lecture de l'appareil parlementaire** et une **bonne compréhension de la situation politique** du pays
- Connaitre le **poids de chaque force politique représentée au parlement** et déployer en conséquence sa stratégie d'approche

- Ne s'adresser aux **médias qu'à la fin de son processus de plaidoyer**, au moment où la loi est adoptée de façon à éviter des interférences qui pourraient nuire au projet de loi
- **Anticiper sur l'agenda législatif** et en ressortir les priorités par catégorie



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Le renforcement de la **cohésion sociale** à travers la plateforme
- La bonne lecture de la scène politique prédispose à la **mise en place d'une bonne stratégie d'approche**
- **L'implication complète des OSC spécialisées** tout au long du processus
- La bonne **collaboration** des acteurs du projet de loi **avec les associations qui portent les thématiques** concernées
- Les **parlementaires avancent plus vite quand** on leur propose un texte de loi soutenu par des références, des rapports, des études d'impacts sociaux, culturels, économiques, politiques...



## CONTACT

### Ayoub TOUATI

Chef de projet Sim-Sim - Participation Citoyenne

@ info@simsim.ma

www [www.noucharik.ma/fr/accueil/simsim.ma/](http://www.noucharik.ma/fr/accueil/simsim.ma/)

f @SimSimPC

🐦 @SimSimPCM

## Le processus de co-construction du Plan d'Action National PGO : visibilité et portage politique, deux éléments essentiels de réussite



### CONTEXTE

Le Burkina Faso est membre du PGO depuis décembre 2016. **Le PAN du Burkina Faso**, qui rentre dans sa deuxième phase (2<sup>e</sup> Plan d'Action National : 2020-2022), a connu une concrétisation de ses objectifs et engagements du fait d'un important portage politique au plus haut niveau et d'une implication réelle des OSC et de la population en général dans le processus. La visibilité et le portage politique sont essentiels à la réussite du PAN PGO et justifient les moyens mis en œuvre pour y parvenir. **A travers les consultations publiques, rythmées par un bon plan de communication, le PAN place le citoyen au cœur des grandes consultations.**

Dans une dynamique de co-construction, en particulier pour le suivi et l'évaluation, ce projet démontre la réelle implication de tous les acteurs et les synergies d'actions développées par les responsables des structures décentralisées, OSC, médias, secteur privé, syndicats, ONG, personnes ressources, etc... La réussite est rendue possible grâce à la bonne orchestration des OSC avec l'administration et les organes techniques PGO mis en place.

Le PGO du Burkina Faso est porté par le Ministère de la Fonction Publique.

Le projet a pu voir le jour dans un pays engagé dans la lutte contre la corruption et dans la moralisation de la vie publique sous le regard observateur attentif de la société civile en matière d'action gouvernementale, et porté par une population de plus en plus exigeante. Il fallait que l'administration soit disposée à travailler avec les OSC pour promouvoir le gouvernement ouvert, et que le climat politique soit apaisé, dans un environnement des affaires pénalisé par la situation sécuritaire tendue du Burkina Faso.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

Étapes réalisées de la Co-construction du 2<sup>e</sup> PAN-PGO fin 2019 :

1. Évaluation de la mise en œuvre du premier PAN
2. Atelier de cadrage et de validation du processus (administration, OSC)
3. Communication, information nationale et locale sur le processus afin de susciter une large adhésion des citoyens et des parties prenantes (page Facebook, spots radio-télé, rencontres)
4. Consultations publiques dans les 13 régions du pays en septembre 2019, avec une forte implication des responsables des structures décentralisées, OSC, médias, secteur privé, syndicats, ONG

Étapes non réalisées **mais tout de même essentielles :**

5. Atelier de développement des engagements du PAN2
6. Mise en ligne du projet de PAN2 pour recueillir les avis des citoyens
7. Discussions sectorielles avec les porteurs d'engagements pour affiner les projets d'engagements
8. Organisation d'un atelier national de validation du projet de PAN2 présidé par le PM
9. Soumission du PAN2 pour adoption en conseil des ministres présidé par le Président du Burkina Faso



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Manque de synergie d'actions** entre acteurs désignés pour la mise en œuvre du projet
- **Faible connaissance** des enjeux liés à la mise en œuvre du PGO
- Non alignement des engagements avec les priorités du gouvernement (exemple : question sécuritaire au Burkina sur laquelle le gouvernement se concentre au détriment du PGO)
- Non alignement de la période de **mise en œuvre des engagements du PAN** avec le cycle budgétaire
- **Absence de loi sur l'accès à l'information** ou lorsqu'elle existe, **faible application**
- **Insuffisance des ressources financières** du Comité de Pilotage PGO
- Absence d'une **équipe technique dédiée** (telle que le Secrétariat technique permanent)
- Indisponibilité des **indicateurs** sur les réalisations
- **Méconnaissance de la légitimité** de la société civile
- **Manque de volonté politique**



## BONNES PRATIQUES

- Démarche **participative avec l'inclusion systématique de la société civile dans toutes les initiatives** du GO : OSC, des collectivités territoriales, secteur privé, syndicats, médias, PTF
- Mise en place et **fonctionnement effectif des organes** en charge des questions de gouvernance PGO
- Renforcement des **capacités des acteurs** du PGO : organisation d'**ateliers de renforcement de capacité**
- Initiation des **actions de communication**, d'information sur le GO dans toutes les régions
- S'assurer de la **structure fonctionnelle** des porteurs d'engagements
- Allouer un **budget objectif et réaliste** pour le processus

- **Respecter le calendrier d'exécution** fixé
- Bien définir l'**ancrage politique du PGO** pour la réussite de l'adhésion
- Faire en sorte que les Engagements pris correspondent bien aux critères PGO
- Utiliser les documents de co-création et de rédaction des engagements de l'unité de soutien du PGO



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Efficacité des actions de communication et de **sensibilisation sur le GO**
- Pertinence d'un **Comité technique d'évaluation** et de sa compétence
- **Création d'un cadre d'échange et de dialogue**, de conception et de mise en place des politiques publiques en matière de **gouvernance entre le gouvernement et la société civile** ainsi que les autorités décentralisées
- **Vitrine et visibilité sur des progrès réalisés par le pays** sur les questions de gouvernance



## CONTACT

### Sidi BARRY

Chef du département de la promotion de la Bonne Gouvernance (Secrétariat Permanent de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance) et membre du comité technique du suivi et de la mise en œuvre du PGO au Burkina Faso

✉ [infosig.bf@gmail.com](mailto:infosig.bf@gmail.com)

🌐 [www.sig.gov.bf/](http://www.sig.gov.bf/)

📘 @sigbf226

🐦 @sigbf

## PSCI-PGO : renforcer le rôle de la société civile par la redynamisation de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne (PSCI) PGO



### CONTEXTE

La PSCI-PGO est la plateforme de la société civile ivoirienne dédiée au PGO. Elle a pour mission de constituer un **espace concerté de collaboration, de réflexion, de propositions et d'actions** émanant des organisations de la société civile pour la bonne gouvernance du pays, dans le cadre du gouvernement ouvert.

La plateforme s'avère une force de proposition fondée sur les quatre principes fondateurs du PGO. Elle garantit et sécurise les acquis résultant de l'exécution des plans nationaux PGO à travers la participation effective et représentative des organisations de la société civile. Organisées en groupes thématiques, ces OSC, engagées dans le processus du GO, catalysent le processus dans une approche collégiale au sein de la plateforme, soutenue par un réel portage politique.

La plateforme a été créée dans un contexte citoyen favorable, porté par une société civile soucieuse de participer et de contribuer au processus de bonne gouvernance en Côte d'Ivoire, en acquérant par cet outil la capacité de fournir des analyses en profondeur, de mener des actions pertinentes, de veiller à l'intérêt des populations au fil de l'élaboration et de l'exécution des plans successifs. La PSCI-PGO se trouve favorisée par une liberté d'expression relativement garantie, l'ouverture du débat politique, une croissance économique soutenue, mais doit faire face au manque d'une culture de redevabilité.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Atelier de renforcement des capacités de tous les acteurs engagés dans le processus PGO y compris les OSC
2. Atelier de préparation des consultations publiques à l'intérieur du pays
3. Atelier de réflexion de la société civile et le PGO : cartographie des OSC sur ces thèmes
4. Assemblée Générale constitutive de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PSCI-PGO)
5. Elaboration et mise en œuvre d'un **plan d'action propre à la société civile**
6. Mise en place, définition des missions et rôles et formation des Groupes de Travail (GT) sur les quatre thématiques suivantes : Transparence et lutte contre la corruption ; Transparence budgétaire ; Accès à l'information et TIC ; Participation citoyenne
7. Mise en place d'outil de communication : Newsletter, site web, etc...



### FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Faible nombre d'OSC intervenant sur les thématiques** relatives à la bonne gouvernance et les thèmes du PGO
- **Méconnaissance des principes du PGO et du GO** par les OSC et les populations entraînant une faible implication de la population

➤ **Faible représentativité géographique des OSC** (ONG et OSC locales ou représentants locaux non représentés)

➤ **Manque de volonté politique** affirmée

➤ **Relations conflictuelles** entre le gouvernement et une certaine partie de la société civile

➤ **Politisation** d'une frange de la société civile

➤ **Faible accès au financement** pour la mise en œuvre du processus d'adhésion au PGO

➤ **Problème de leadership** au sein de la société civile

➤ **Appropriation unilatérale** du PGO par les autorités

➤ Risque d'**institutionnalisation** de la plateforme (récupération institutionnelle)

➤ **Difficile pérennisation** de la plateforme



## BONNES PRATIQUES

➤ **Engagement concret** des OSC dans le processus PGO

➤ Mettre en place des **groupes de travail spécialisés** avec des plans d'actions spécifiques

➤ Promouvoir **l'implication de l'Etat au plus haut niveau** et l'étroite collaboration avec le gouvernement

➤ Interagir étroitement avec le gouvernement tout en gardant son **indépendance**

➤ Faire une **cartographie** préalable des acteurs pertinents

➤ Élaborer et mettre en œuvre un **plan d'action propre à la société civile arrimé au processus PGO**

➤ L'élargissement des **ateliers du comité technique PGO** à la PSCI-PGO

➤ Recherche de partenariat financier (PAGOF et Ambassade de France) pour accompagner les OSC engagées dans le PGO



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

➤ **Transparence budgétaire** : le suivi budgétaire fait par SOCIAL JUSTICE, membre de la plateforme, a conduit à la publication des rapports trimestriels d'exécution budgétaire (PAN 2016-2018) et l'élaboration et la publication du Budget citoyen 2019 pour la première fois (PAN 2018-2020)

➤ **Lutte contre la corruption** : les engagements relatifs à la lutte contre la corruption ont été intégrés dans le PAN 2018-2020 sur proposition de la PSCI-PGO

➤ **Santé** : mise en action de l'engagement consistant à intégrer la distribution des produits contraceptifs auprès d'un minimum de 4 000 agents de santé communautaire d'ici 2020

➤ Une **synergie d'action entre les ministères** sur les questions du PGO

➤ **Un sursaut** de mise en œuvre de programmes et plans d'actions « dormants » dans certains ministères, du fait des thématiques traitées par la PSCI-PGO

➤ **Appropriation généralisée** des principes de la bonne gouvernance au sein du gouvernement ivoirien



## CONTACT

**Julien TINGAIN**

Président de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne PGO (PSCI-PGO) : @tingaink

@ info@psci-pgo.org

www [psci-pgo.org/](http://psci-pgo.org/)



## ADISI : Comment mettre en place un Groupe de Travail mixte (OSC /Admin) pour l'adhésion au PGO dans un pays non membre



### CONTEXTE

La mise en place d'un **groupe de travail mixte (OSC-Administration) pour l'adhésion du Cameroun au PGO** est partie d'une impulsion de l'ADISI (l'Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Interactive, dédiée à l'accès à l'information, la lutte pour la liberté d'expression, et la promotion de l'Open Data et active dans la promotion du gouvernement ouvert).

Suite à la participation de l'ADISI à différentes initiatives dans le gouvernement ouvert, un groupe de travail OSC-Administration est donc mis sur pieds dans une démarche de co-construction, grâce au plaidoyer de l'ADISI. D'un commun accord, les acteurs décident que le PNG (Programme National de Gouvernance) constitue le document de base autour duquel doivent s'articuler les discussions en termes de réformes. Appelée « Groupe de concertation PGO », cette plateforme travaille sur la structuration des groupes thématiques, sensibilise sur les principes PGO, crée les synergies et réfléchit sur les réformes à entreprendre pour que le Cameroun adhère à moyen terme au PGO. La mobilisation de la participation citoyenne constitue un axe majeur de la stratégie de l'ADISI qui développe des outils numériques innovants au niveau local pour promouvoir les principes PGO dans une synergie d'action avec l'administration.

Cependant, il convient de souligner que le groupe de travail mixte OSC-Administration s'est déployé dans un contexte peu favorable : transparence financière mitigée, loi sur l'accès à l'information inexistante, climat de tension entre la société civile, les structures étatiques et le parlement, fracture numérique profonde, inexistence d'une culture de l'information au sein des populations camerounaises.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Identification des acteurs impliqués et des expertises dont l'action touche aux principes fondateurs du PGO
2. Identification d'acteurs plurisectoriels
3. Renforcement de capacité des membres du groupe de travail grâce à des outils permettant de travailler de façon méthodique et organisée sur les principes du PGO
4. Définition des **axes thématiques choisis et des missions des groupes thématiques** devant travailler sur chaque pilier fondateur du PGO
5. Travail de base sur l'état des lieux de chaque axe thématique choisi
6. Démarrage du Groupe de Travail
7. Mise en place d'une plateforme numérique et dynamique qui permet l'interaction avec les citoyens au plan local

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- Absence d'une loi-cadre sur l'accès à l'information
- Manque de connaissances des principes PGO par les citoyens
- Faible représentation des OSC sur la cartographie territoriale
- Faible nombre des OSC intervenant dans la lutte contre la corruption
- Manque d'expertise et de capacités en général
- Rivalité possible entre les OSC et soumission de certaines OSC au pouvoir en place
- Faible capacité des OSC à mobiliser les financements
- Faible pénétration d'internet et manque d'infrastructures numériques
- Mauvaise perception de la société civile par l'administration
- Appropriation unilatérale du PGO par les autorités
- Institutionnalisation de la plateforme : préemption de la plateforme par les institutions
- Absence de pérennisation de la plateforme au fil des changements politiques

## BONNES PRATIQUES

- Bien définir et préciser les missions des groupes thématiques devant travailler sur chaque pilier fondateur du PGO
- Mettre en place une plateforme spécialisée avec des plans d'actions spécifiques
- Elargir les activités du Comité technique
- Profiter de la bonne collaboration avec le gouvernement pour solliciter le portage politique souhaité
- Disponibilité et implication de la collectivité
- Promouvoir l'accès à l'information pour être en capacité de juger du degré de transparence du gouvernement

➤ Impliquer **toutes les sensibilités** en lien avec le projet pour se donner toutes les chances de réussir

➤ **Mettre à niveau** les membres de la Commission de la mise en œuvre du PGO

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

➤ Passage d'un climat de méfiance entre la société civile et le gouvernement à un **climat de confiance**

➤ **Renforcement de capacités** des Groupes Thématiques spécialisés pour les rendre plus efficaces

➤ **Dynamique indispensable** d'une transparence budgétaire

➤ **Lutte contre la corruption plus active**

➤ **Renforcement du plaidoyer au plus haut niveau** de l'administration pour définir le portage politique avec discernement

➤ Des membres du parlement se trouvent **d'avantage disposés à voter les lois**

➤ **L'engagement**, l'enthousiasme et le dévouement des acteurs

## CONTACT

**Paul Joël KAMTCHANG**

Dataactiviste, Data hunter, Secrétaire Exécutif de l'ADISI-Cameroun: @KAMTCHANG1

 [info@datacameroon.com](mailto:info@datacameroon.com)

 [datacameroon.com/](http://datacameroon.com/)

 [www.facebook.com/pg/Adisi-Cameroun](https://www.facebook.com/pg/Adisi-Cameroun)

 [@cameroon\\_data](https://twitter.com/cameroon_data)

# THÈME 5

## LE GOUVERNEMENT OUVERT : UN NÉCESSAIRE ANCRAGE AU NIVEAU LOCAL

### POURQUOI ?

La vertu première d'un gouvernement efficient, est de savoir s'adresser à toutes les couches de la population et répondre à leurs besoins notamment en décentralisant son action. Le gouvernement ouvert à l'échelle de la région, ou de la municipalité, devient un besoin lié au fait que la décision politique se prend de plus en plus au niveau local et traduit des attentes liées à la vie quotidienne de chacun, bien éloignées des grandes stratégies nationales. De plus, pour rendre au citoyen la place qui lui revient dans la co-construction de l'action publique, celle-ci doit pouvoir se déployer au plus près de ses préoccupations de tous les jours. Aujourd'hui de plus en plus de villes et de régions adhèrent au PGO.

### PROBLÉMATIQUE

Le PGO a fait du gouvernement local ouvert une de ses priorités stratégiques. Pour décliner au niveau local le gouvernement ouvert, les Etats doivent se doter d'outils et de pratiques dédiées. Pour les actionner, il faudra en même temps définir les bonnes pratiques et les bonnes synergies, mobiliser les partenariats et l'ensemble des acteurs locaux pertinents.

### EN PRATIQUE

➤ **La constitution d'assemblées communautaires** permet de faire circuler l'information sur l'action publique et donc d'instaurer le principe de transparence partout où internet est encore défaillant et le niveau d'instruction trop faible pour miser sur les outils numériques. Elles garantissent également les échanges sur la fiscalité, la redevabilité des élus, la lutte contre la corruption, ou encore la participation citoyenne aux grandes questions de la nation comme aux problématiques locales

➤ **Les outils numériques** (applications, forums, sites internet) sont des médias de proximité efficaces pour essaimer les principes du gouvernement ouvert au niveau local. Ils apportent, dans un cadre élargi, des opportunités d'échanges et de solutions démocratiques participatives et transparentes aux problématiques de budget, d'éducation, de santé, etc.



➤ Le gouvernement ouvert local et ses différentes méthodes d'application permettent **l'instauration permanente d'un dialogue entre la population et les élus** ainsi qu'une relation de confiance pérenne

➤ La mise en place systématique d'une **stratégie de communication et de sensibilisation** en l'adaptant aux cibles (OSC, élus, citoyens, ...) permet de palier les problèmes de langue, de culture, de capacités, de compétence

### **ATTENTION !**

➤ **Les autorités locales** peuvent entraver toutes les démarches de rapprochement entre l'administration et les citoyens

➤ Il peut exister **des tensions** entre l'Etat et la commune (manque de moyens financiers, RH, etc...)

➤ **Ce faible transfert de ressources** (financières, humaines et matérielles) du pouvoir central aux collectivités territoriales peut compromettre le projet, malgré le recrutement de bailleurs privés

➤ **Les barrières socio-culturelles** appellent, sur le terrain, à des actions pédagogiques de formation et de communication sur le principe du gouvernement ouvert, et aussi sur les outils numériques, la transparence, la redevabilité, les échanges, la co-construction, la participation citoyenne...

➤ Si les outils numériques sont essentiels pour diffuser les principes du GO, **la fracture numérique et l'analphabétisme numérique sont autant d'obstacles concrets qui nécessitent d'avoir des méthodes de diffusions et de participation citoyenne plus classiques** : média, radio, réunions, assemblées, etc...

➤ **L'absence de dispositions et de cadres juridiques**, en particulier la **loi d'accès à l'information**, peut entraver le déploiement du GO à l'échelle locale

Pour son édition 2019, le séminaire régional #PAGOF a mis en lumière l'importance de l'ancrage du gouvernement ouvert au niveau local avec les présentations de 4 actions inspirantes :

➤ BURKINA FASO - Association du Monde Rural : Organiser des Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (les EDIC)

➤ COTE D'IVOIRE - La mise en place du budget participatif dans les communes ivoiriennes

➤ BENIN - Cité.bj : Promotion de la civi-tech au Bénin pour une démocratie locale participative

➤ TUNISIE - Stratégie, mise en œuvre et perspective du gouvernement ouvert : l'exemple de 12 municipalités en Tunisie

## Association du Monde Rural : Organiser des Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (EDIC)



### CONTEXTE

Les villages et les communes ont créé des EDIC, des **Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire**, qui offrent aux populations l'accès à toutes les informations indispensables pour la réalisation des démarches administratives. Par exemple, l'un des impacts concrets appréciables de la mise en place des EDIC est la rapidité avec laquelle les parents déclarent désormais leurs nouveaux nés et font établir leurs actes de naissance.

**Les Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire** ont aidé à la restauration de la confiance entre les populations et les acteurs de collectivités. En effet, une difficulté réelle rencontrée par les populations est le manque de communication et d'information lié à **la fracture numérique des territoires**, qui se traduit par une absence de support numérique pour le fonctionnement des différents services de l'administration territoriale.

Désormais, pour pallier ce problème d'accès à l'information d'intérêt public, véritable frein à l'exercice des bonnes pratiques du gouvernement ouvert, **les EDIC se présentent comme un vrai vecteur de communication et de rapprochement entre les élus locaux et les citoyens qui simplifie la vie de tous.**

Mais un autre obstacle, d'ordre culturel, se pose, et rend tout exercice de redevabilité difficile à mettre en œuvre. Dans le contexte burkinabé où « le chef ne rend jamais compte », il faut donc travailler à dé-

construire cet écueil pour permettre à tous de bien comprendre la différence entre le pouvoir moderne et le pouvoir traditionnel. La mise en place des EDIC participe, ainsi, à cette exigence de modernisation de la gestion de la chose publique. Il s'agit, dès lors, d'accroître la participation et l'engagement des citoyens par une meilleure circulation de l'information afin d'identifier les préoccupations des populations pour une prise en compte de leurs aspirations, attentes et besoins.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Le plaidoyer auprès des autorités locales
2. La conscientisation / sensibilisation / information de l'administration et du citoyen
3. Une délibération du conseil municipal
4. Création d'un comité EDIC au sein de la commune par un arrêté
5. Une capacitation des acteurs à la démarche EDIC (comme l'AMR)
6. L'organisation de l'espace et l'identification des outils
7. La tenue de l'EDIC
8. Les recommandations adressées au conseil municipal
9. Le suivi et l'évaluation des recommandations par un Comité



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **Difficile mobilisation** des populations, y compris en amont du projet EDIC, et lorsque l'EDIC est mis en place, participation insuffisante
- **Faible niveau d'instruction**, manque d'éducation et de sensibilisation
- **Volonté politique défailante** au niveau local et au niveau central
- Mauvaise application **des lois sur la décentralisation**
- **Frictions** entre l'Etat et la commune
- Absence ou **faible institutionnalisation** du processus de l'EDIC
- **Les barrières socio-culturelles**
- Mauvaise perception du **rôle du maire** au niveau local
- **Marginalisation de groupes sociaux** : femmes, jeunes, personnes handicapées, personnes âgées...
- **Non informatisation des services et non mise en réseau des données ouvertes** d'une administration



## BONNES PRATIQUES

- Instauration nécessaire d'un **dialogue permanent** entre les élus et les populations
- **Exigence d'un programme** et d'une vision
- **Dynamique de confiance** à créer et qui doit s'installer entre les parties prenantes
- **Plus d'informations** pour les populations et de redevabilité des élus
- **Commencer par des informations de base, comme faire lien entre le paiement des impôts et taxes et le développement local** : cela favorise concrètement l'augmentation des recettes fiscales
- **Intégration essentielle des minorités** : jeunes, femmes, handicapés, personnes âgées...



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Accroissement des **réalisations communautaires**
- Amélioration de la **gouvernance locale**
- Transparence et **accès à l'information**
- Meilleure **compréhension du budget** et donc, augmentation **des recettes fiscales**
- Lutte **contre la corruption**
- **Autonomisation et émancipation** des communes
- **Participation citoyenne** et culture démocratique grâce à la **co-crédation** des projets entre les citoyens et divers partenaires administratifs et OSC
- **Effet d'entraînement** et d'inspiration pour d'autres communes : **compétitivité entre les villages** d'une même commune pour le paiement des taxes et impôts, les cotisations sont diffusées et publiées
- Opportunités de **plaidoyer** pour les OSC



## CONTACT

### Amadou WANGRE

Coordinateur National à l'Association du Monde Rural : @wangre\_amadou

@ info@amrbf.org

www amrbf.org/ 

f @AMRBurkina



## La mise en place du budget participatif dans les communes ivoiriennes



### CONTEXTE

La décentralisation territoriale a pour objectif de **permettre aux populations locales de conduire par elles-mêmes leur destin** en identifiant les projets et activités qu'elles jugent convenir le plus à leurs aspirations. La réussite des missions assignées à la décentralisation et aux collectivités territoriales passe par la participation active des citoyens, des acteurs politiques locaux et de la société civile.

La participation citoyenne permet de renforcer l'efficacité de l'action publique, d'en accroître sa légitimité, redonnant souvent un second souffle à la démocratie, notamment la démocratie de proximité. Elle s'exprime souvent lors de grandes consultations ou délibérations : tel est le cas du budget participatif (BP), processus référendaire dans lequel les citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale à des projets d'investissement. Ce dernier permet d'associer ainsi des citoyens à la gestion des ressources publiques, de décider de l'affectation d'une partie des fonds publics et donc de construire, ensemble, des politiques publiques plus efficaces, plus transparentes et plus réceptives aux attentes des citoyens.

Cependant, la réalité du terrain ivoirien n'offre pas un socle solide au déploiement du budget participatif. Pour corriger ce déficit en matière de participation citoyenne, la Côte d'Ivoire, à la faveur de son admission à l'initiative Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), en 2016, a dans son premier plan d'action pris l'engagement de promouvoir le budget participatif dans les collectivités ivoiriennes.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Un fort engagement de l'Etat : le 1<sup>er</sup> PAN contient un Engagement sur la promotion du budget participatif dans les collectivités ivoiriennes.
2. Recherche de financement : budget de l'Etat et/ou PTF (ex : PAGOF)
3. Campagne de sensibilisation des élus locaux et à la société civile : Présentation du BP, enjeux, avantages, rôles de chacun
4. Identification de communes pilotes pour porter et mettre en œuvre le BP
5. Identification des facilitateurs et création de binôme OSC/administration pour sensibiliser et mettre en œuvre, dans chaque commune pilote, le budget participatif
6. Organisation de sessions de formation des facilitateurs sur la mise en place du BP
7. Mise en œuvre du BP dans les communes selon la méthodologie apprise et avec les facilitateurs formés.



### FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- **L'absence de dispositions et de cadres juridiques**
- Les **faibles ressources** (financières, humaines et matérielles) des collectivités territoriales
- **L'absence d'outils de planification** dans les collectivités territoriales (CT)
- **L'alignement avec le cycle de production des programmes triennaux** et de la confection des budgets

➤ **L'incivisme fiscal** réduit les capacités des CT à faire face aux besoins prioritaires des populations

➤ La réticence et la **résistance de certains élus**, le manque de volonté politique

➤ La **faible participation des acteurs locaux** dans le processus de prise de décision, particulièrement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables

➤ Les faibles **capacités** et connaissances des élus et des OSC dans ces domaines

➤ **L'absence de délibération communale**



## BONNES PRATIQUES

➤ **Réussir le plaidoyer** : le budget participatif doit être accepté par tous les acteurs comme outil de gouvernance et de lutte contre la pauvreté

➤ Une **implication et la formation au BP des autorités administratives** et coutumières conditionnent l'appropriation du processus BP par les acteurs clés

➤ Mise en place d'une **stratégie de communication et de sensibilisation** en l'adaptant aux cibles (tenir compte des niveaux d'instruction, contraintes environnementales, recourir aux crieurs publics, radios de proximité...)

➤ Renforcement des capacités des ONG/OSC pour la **vulgarisation du BP** vers les populations

➤ **Priorisation des besoins** et prise en compte des besoins de la population

➤ Faire du **consensus** le premier critère des choix

➤ Transmettre à chaque étape du processus d'élaboration du budget participatif un **rapport détaillé** : importance du **calendrier**

➤ **Prise en compte réelle des besoins** des populations par les autorités locales

➤ **Finaliser la réalisation** des projets acceptés

➤ Mise en place d'une **application sms mobile/web** : [www.budgetparticipatif.ci](http://www.budgetparticipatif.ci)



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

➤ L'importance du **portage politique du projet**

➤ Le budget devient **compréhensible pour les citoyens** : **vulgarisation**

➤ Les **ressources propres des communes augmentent** du fait de l'implication des populations et de cette vulgarisation

➤ Un **climat de confiance** s'installe entre autorités et administrés

➤ Nécessité d'**accroître le nombre de réformes juridiques** pour accompagner l'efficacité du BP



## CONTACT

**Jean-Jacques YAPO**

Sous-directeur des programmes de coopération décentralisée, Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

✉ [ok@yahoo.fr](mailto:ok@yahoo.fr) : boîte mail contact du site [www.budgetparticipatif.ci](http://www.budgetparticipatif.ci)

🌐 [www.budgetparticipatif.ci](http://www.budgetparticipatif.ci)

✂ [Formation sur le budget participatif](#)



## CiTé.bj : Promotion de la Civi-Tech au Bénin pour une démocratie locale participative



### CONTEXTE

Participation, concertation, co-construction : ce sont les maîtres-mots de l'initiative **CiTé.bj**, dédiée à la **promotion de la Civi-Tech au Bénin**, dans la perspective **d'instaurer une démocratie locale participative efficace via les nouvelles technologies**.

CiTé.bj a développé de nombreuses applications pour une communication plus active et une participation efficiente du citoyen : l'application de gestion des plaintes ; l'application de propositions de projets ; l'application de gestion et de suivi du PDC (plan de développement communal)

CiTé.bj est aussi à **l'origine d'outils de participation citoyenne** - Espace citoyen, Conseil citoyen et Evaluation citoyenne - véritables éléments de facilitation du dialogue entre la mairie et la population dans laquelle les réseaux sociaux jouent un rôle crucial.

La question de la mise en application des règles de gouvernance et de démocratie participative est au cœur des préoccupations de l'Union nationale des communes du Bénin. La promotion du projet CIVIC-TECH permet aux élus locaux d'apprécier les possibilités qu'offrent les outils numériques aux populations, notamment les groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes, pour leur permettre de prendre part au dialogue politique communal, de participer aux décisions de développement local de leur commune, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des PDC, et d'influer ainsi sur la qualité des services publics rendus par leurs élus.

La CIVIC-TECH a bénéficié du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD), à travers le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR).



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1.** Elaboration des objectifs du projet et recherche de partenariat (CIDR, Association Nationale des Communes du Bénin, 3 structures numériques)
- 2.** Phase de diagnostics des besoins :
  - a. Rencontres avec les acteurs actifs dans le secteur de la Participation Citoyenne Numérique : PTF, société civile, structures numériques privées...
  - b. Réunions de concertation et de co-construction
  - c. Visite de terrain dans les communes pour rencontrer les élus, les cadres, les populations
- 3.** Formulation du plan d'action sur **3 axes** :
  - a. Sensibilisation et information nationale / communale et actions de formation sur des outils concrets
  - b. Test de terrain dans 4 communes pilotes : marketing territorial (traduction du PDC, animations en présentiel), développement d'applications numériques
  - c. Capitalisation - diffusion active, web documentaire
  - d. Elargissement à 12 communes

## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- Faible couverture réseau Internet, difficulté d'accès
- Trop faible maîtrise de l'outil numérique par les populations
- Désintérêt des populations, notamment les populations vulnérables, pour la démocratie participative
- Difficultés à transmettre des informations complexes aux populations (analphabétisme, langue locale)
- Difficile mobilisation des ressources financières, matérielles, techniques, humaines (absence de chargés de mission numérique dans l'organigramme des communes)
- Manque de volonté politique à long terme
- Le poids des transitions politiques (changement de régime)
- Pesanteurs socio-culturelles

## BONNES PRATIQUES

- Possibilité de réorientation des options politiques locales
- Possibilité pour les populations de voter pour donner leurs avis sur des projets, ou de faire d'autres propositions
- Développement d'outils de sensibilisation alternatifs – sur la base du PDC : Résumé traduit en langues locales et mise en animation (théâtre, chanson)
- Conditionner l'obtention des financements à la mise en œuvre des PDC
- Evaluer la mise en œuvre des PDC en faisant payer des pénalités aux localités qui n'auraient pas respecté leurs engagements
- Capitaliser sur les bonnes pratiques numériques de la Civic-Tech à travers des échanges périodiques entre les différents acteurs communaux

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Démocratie sociale et locale facilitée
- Transparence de l'action publique améliorée
- Confiance accrue entre élus et populations via les contacts directs entre les maires et les populations, notamment grâce aux réseaux sociaux
- Relations communes et secteur privé développées
- Education des populations à l'usage du numérique et réduction de la fracture numérique
- Accessibilité du projet générant un bon taux de participation
- Phénomène d'émulation
- Richesse des contenus, utilisation des diverses langues locales

## CONTACT

**Sandrine DOSSOU**  
Informaticienne

 [secretariat.ancb@ancb-benin.org](mailto:secretariat.ancb@ancb-benin.org)

 [www.ancb-benin.org](http://www.ancb-benin.org)

[www.cidr.org/](http://www.cidr.org/)

 [@cite.bj](https://www.facebook.com/cite.bj)

 [@CivicTechAfrica](https://twitter.com/CivicTechAfrica)



## Stratégie, mise en œuvre et perspective du gouvernement ouvert : l'exemple de 12 municipalités en Tunisie



### CONTEXTE

Le cadre juridique de la Tunisie prévoit le déploiement du GO au niveau local. Ainsi, la gouvernance locale est devenue une orientation nationale dans la Constitution de 2014 et grâce à la concentration des deux anciens PAN-PGO sur des réformes nationales et/ou sectorielles qui n'atteignaient alors pas le niveau local, et l'alignement avec les orientations de l'initiative PGO grâce au « programme pilote du gouvernement local » en 2016.

La Tunisie bénéficie d'un levier majeur pour réussir cet enjeu. En effet, elle possède une loi d'accès à l'information bien structurée, mais encore peu efficace : l'engagement des agents publics à la faire appliquer reste un véritable défi. Ce frein opérationnel appelle donc à la mise en œuvre de programmes de sensibilisation spécifiques à l'attention des personnels réticents. Un autre outil phare de l'application du GO au niveau local a été la création d'un portail dédié aux données ouvertes : 60 municipalités (sur 350) sont déjà présentes sur ce portail.

L'engagement de la Tunisie à entamer le déploiement local du gouvernement ouvert s'illustre déjà par des actions concrètes selon les modalités suivantes : améliorer la qualité des services fournis par l'administration et instaurer les bases d'une bonne gouvernance des affaires publiques au niveau local, permettre aux municipalités de développer des projets et engagements en lien avec les aspirations des citoyens et développer des initiatives autour du gouvernement ouvert au niveau de douze municipalités.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Etablir un groupe de travail regroupant des représentants de l'administration et de la société civile
2. Définir la méthodologie et les critères à adopter pour la sélection des 12 municipalités, qui sont conformes aux principes du gouvernement ouvert
3. Appliquer les critères suivants pour le tri : a) existence d'un chargé d'accès à l'information et d'un responsable IT ; b) existence d'un site web institutionnel ou une page facebook, c) publication du budget de la municipalité, d) publication des appels d'offres, des PVs de tri et résultats des marchés publics, e) existence d'un registre de plaintes et traitement de ces plaintes dans les délais prescrits par la loi ; f) déclaration du patrimoine des hauts responsables
4. Puis pour chaque municipalité choisie, établir un comité de pilotage mixte regroupant des représentants de l'administration et des représentants des habitants
5. Développer un plan d'action PGO au niveau local en adoptant la même approche participative du PGO national
6. Concevoir un plan de communication pour présenter ces initiatives et faisant participer l'ensemble des parties prenantes
7. Formation des agents/élus et OSC et sensibilisation des populations au PGO
8. Elaboration d'un plan de suivi des démarches PGO



## FREINS ET OBSTACLES POSSIBLES

- Manque de rigueur dans l'application de la loi d'accès à l'information
- Manque de volonté et d'engagement politique
- Lourdeurs administratives
- Intervention de l'État dans la gestion des collectivités (finances)
- Inadaptation et résistance des acteurs administratifs locaux et nationaux au changement
- Méconnaissance des populations locales sur le gouvernement ouvert



## BONNES PRATIQUES

- Mise en place d'un comité de pilotage mixte citoyens et élus
- S'appuyer sur une société civile active
- Synergie entre le Gouvernement et les OSC
- Focalisation sur des activités stratégiques
- Organisation d'ateliers de manière régulière pour partager les expériences des communes impliquées et présenter des activités stratégiques à impacts concrets
- Elaboration d'un plan de communication pour valoriser les initiatives et susciter ainsi la motivation des autres communes (compétitions inter-communes pour valoriser les données sur les projets publics ou sur l'exécution du budget)
- Développement du portail PGO en trois langues
- Publication les budgets alloués aux différents investissements
- Mise en application des principes du PGO



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- L'exigence d'un cadre législatif/réglementaire est fondamentale, notamment loi sur l'open data
- Existence d'une réelle volonté politique est nécessaire avec des élus qui adhèrent au projet
- Les populations intègrent bien le projet
- L'accessibilité des données budgétaires devient une réalité
- Un meilleur recouvrement des recettes locales peut ainsi s'effectuer
- Les populations s'approprient la gestion des affaires publiques
- La confiance entre les citoyens et les élus est rétablie
- Efficacité, rentabilité, traçabilité, transparence, participation



## CONTACT

### Sonia GHARBI

Conseiller des services publics, Unité de l'Administration Electronique : @SoniyaGharbi

✂ [Guide « Mettre en place des principes du gouvernement ouvert, guide pratique à destination des municipalités tunisiennes »](#)

✂ [Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique : le gouvernement ouvert à La Marsa, Sayada et Sfax en Tunisie, 2018](#)



# POUR ALLER PLUS LOIN :

## Ressources complémentaires à chaque thématique



# THÈME 1 : MÉDIAS, PARLEMENT, SECTEUR PRIVÉ, UNIVERSITÉ ET MONDE ACADÉMIQUE : DES ACTEURS ESSENTIELS AU GOUVERNEMENT OUVERT



## PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [Le journalisme d'investigation dans un gouvernement ouvert, un parcours laborieux - Hyppolite VALEZ ONANINA, Africacheck](#)

 [La place des universités et du monde académique dans la diffusion du gouvernement ouvert Malika LAASRI LAHLOU, Ecole d'Intelligence Collective](#)

 [Présentation de Marsad Majles, plateforme d'accès aux informations liées à l'exercice politique des élus du Parlement - Iyed GHEDAMSI, Al Bawsala](#)



## SITES INTERNET

### En lien avec la thématique parlement ouvert :

Openingparlement.org :

 [www.openingparliament.org/](http://www.openingparliament.org/)

Parlement ouvert (site du Parlement ouvert français) :

 [parlement-ouvert.fr/fr/](http://parlement-ouvert.fr/fr/)

ParlAmericas parlement ouvert dans le système inter-américain :

 [www.parlamericas.org/fr/open-parliament.aspx](http://www.parlamericas.org/fr/open-parliament.aspx)

Albawsala et de marsad majles :

 [www.albawsala.com/marsad\\_majles](http://www.albawsala.com/marsad_majles)

### En lien avec la thématique Médias :

Africacheck :

 [fr.africacheck.org](http://fr.africacheck.org)

Cenozo – Journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest :

 [cenozo.org/fr/home](http://cenozo.org/fr/home)

### En lien avec le monde académique :

Ecole d'Intelligence Collective (Université polytechnique Mohammed VI) :

 [www.um6p.ma/fr/intelligence-collective](http://www.um6p.ma/fr/intelligence-collective)



## OUTILS

Exemple d'outil d'engagement pour un parlement ouvert (Amériques et Caraïbes) :

 [www.parlAmericas.org/fr/open-parliament/parl-comm-tracker.aspx?/](http://www.parlAmericas.org/fr/open-parliament/parl-comm-tracker.aspx?/)

Réseau d'observateurs que l'on peut contacter et rejoindre via

 [parliament.watch/](http://parliament.watch/)

 [Site nosdeputés.fr](http://Site.nosdeputés.fr) : site qui cherche à mettre en valeur l'activité parlementaire des députés de l'Assemblée nationale Française. En synthétisant les différentes activités législatives et de contrôle du gouvernement des élus de la nation, ce site essaie de donner aux citoyens de nouveaux outils pour comprendre et analyser le travail de leurs représentants.

 [Plan d'Action National \(PAN\) de l'Assemblée Nationale Française](#)

 [Outils en ligne de fact checking](#)

 [Outil pour faciliter la participation citoyenne : DemocracyOs](#)



## RAPPORTS ET DOCUMENTS

 [Médias et PGO : Partenaires ou Adversaires ? \(EN\)](#)

 [Liberté des Médias et PGO \(EN\)](#)

 [Rapport global - Activistes et journalistes en défense \(EN\)](#)

 [Déclaration pour l'ouverture et la transparence parlementaire](#)

## THÈME 2 : LE DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [La mise en œuvre de la loi d'accès à l'information : le plan d'action national d'accès à l'information- Rim GARNAOUI, Unité de l'administration Electronique - Tunisie](#)

 [Présentation des Cafés Press Info, un outil de promotion du droit d'accès à l'information - Henri Christin LONGENDIA, Collectif 24](#)

 [La mise en œuvre de la loi d'accès à l'information : Dispositions Organisationnelles et Technologiques- Hatim MOURADI, Direction de la Modernisation de l'Administration, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration](#)

 [Les moyens et outils des journalistes d'investigation dans la lutte contre la corruption - Omer ANDRIAMINAH, Transparency International -MG](#)



## SITES INTERNET

Site internet de Collectif 24 :

 [www.collectif24.org/](http://www.collectif24.org/)

Site internet de la Commission du Droit d'Accès à l'Information au Maroc :

 [www.cdai.ma](http://www.cdai.ma)

Site Internet de Transparency International :

 [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

 [www.transparency.org/country/MDG](http://www.transparency.org/country/MDG)

 [Site right2info.org](http://Site.right2info.org) : site qui fournit des documents à jour sur l'état actuel du droit à l'information publique détenu par des organismes publics ainsi que par des entités exerçant des fonctions publiques qui ou fonctionnent avec des fonds publics (site uniquement en anglais).

Site Alaveteli : plateforme proposée en open-source par l'organisation My Society. Depuis les débuts du projet, ce sont des dizaines de pays qui ont mis en place grâce à cet outil, une plateforme en ligne d'accès à l'information.

 [alaveteli.org/about/](http://alaveteli.org/about/)

Exemples :

Ask Your Gov, Uganda :

 [askyourgov.ug](http://askyourgov.ug)

Ask the EU, Union Européenne :

 [www.asktheeu.org](http://www.asktheeu.org)

InfoLib, Liberia :

 [infolib.org.lr](http://infolib.org.lr)



## RAPPORTS ET DOCUMENTS

*Le gouvernement ouvert au Maroc, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique*, OCDE, 2015. La Revue du gouvernement ouvert au Maroc analyse les politiques et les pratiques de gouvernement ouvert ainsi que l'application de leur cadre institutionnel et juridique selon les instruments de l'OCDE. La revue fournit aux décideurs politiques marocains, aux fonctionnaires du secteur public et aux activistes de la société civile des indications pratiques concernant la façon d'améliorer et de mettre en œuvre avec succès leur programme national de gouvernement ouvert.

 [doi.org/10.1787/9789264226722-fr](https://doi.org/10.1787/9789264226722-fr)

## THÈME 3 : RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE FINANCIÈRE



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

*Mettre en place le recouvrement des taxes par voie électronique, entre simplification, efficacité et transparence - Mickael YAPO, Groupe digital Afrique Telecom*

*Plateforme Sunubudget : plateforme numérique de suivi, de mesure et d'information budgétaire - Seydina Mohamed MBAYE, ONG 3D*

*Présentation de l'outil OPEN BUDGET TCHAD - Guy Dabi GAB-LEYBA, Observatoire Tchadien des Finances*

*Le CivicHub au Nigeria : outils sur la lutte contre la corruption pour combler le fossé de l'information entre les citoyens et le gouvernement- Solange BANDIAKY, Partners Global*



### RAPPORTS ET DOCUMENTS

*Guide de la transparence dans les rapports budgétaires du gouvernement, International Budget Partnership*

*Manuel sur la transparence des finances publiques, International Budget Partnership*

*Transparence budgétaire – Les meilleures pratiques de l'OCDE, OCDE*

*Code de Transparence dans la Gestion des Finances Publiques au sein des pays de l'UEMOA (Directive N°01/2009/CM/UEMOA)*

*Le code de transparence budgétaire du FMI, Fond Monétaire International*

*Manuel sur la transparence des finances publiques du FMI, Fond Monétaire International*

*Enquête sur le Budget Ouvert, Résultat du classement par pays par IBP*



### RÉSEAUX ET ORGANISATIONS

Site IBP - International Budget Partnership :

[www.internationalbudget.org](http://www.internationalbudget.org)

**CABRI** : L'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire est une organisation intergouvernementale, qui collabore avec les Ministères africains des Finances et du Budget à l'élaboration et à la mise en œuvre de réformes qui déboucheront sur des systèmes de gestion des finances publiques plus fonctionnels.

[www.cabri-sbo.org/fr/](http://www.cabri-sbo.org/fr/)

**GIFT** : L'Initiative mondiale pour la transparence des finances publiques (GIFT) est un réseau mondial qui facilite le dialogue entre les gouvernements, les organisations de la société civile, les institutions financières internationales et d'autres parties prenantes afin de trouver et de partager des solutions aux problèmes de transparence et de participation budgétaires.

[www.fiscaltransparency.net/](http://www.fiscaltransparency.net/)

### Initiative BOOST de la Banque Mondiale :

L'initiative BOOST, un effort collaboratif de la Banque mondiale lancé en 2010, vise à faciliter l'accès aux données budgétaires et favoriser leur utilisation pour améliorer la prise de décisions et la reddition de comptes. Ce portail propose un outil en ligne de visualisation et d'analyse de données, en plus du téléchargement de ces données.

 [boost.worldbank.org/fr](http://boost.worldbank.org/fr)



### QUELQUES SITES UTILES ET OUTILS PRATIQUES

#### Site Internet Digital Afrique Telecom

 [www.digitalafriquetelecom.com/fr/](http://www.digitalafriquetelecom.com/fr/)

Site Internet du sunubudget

 [sunubudget.sn/](http://sunubudget.sn/)

Site Internet de l'Observatoire Tchadien des Finances Publiques avec de nombreux documents disponibles dont la visualisation du budget de l'Etat et budgets locaux

 [www.observatoire.td/](http://www.observatoire.td/)

#### Site Internet de Partners Global

 [www.partnersglobal.org/](http://www.partnersglobal.org/)

 [civichub.com.ng](http://civichub.com.ng)

Type d'outils développé par Partners Global :

#### 1. FindACop/ Trouver Un Policier

Une plateforme qui fournit aux citoyens un accès en ligne aux coordonnées et adresse de postes de police en cas d'urgence

 [findacop.ng/](http://findacop.ng/)

#### 2. Freedom of Information (FOI) Vault

Un répertoire en ligne sur les demandes d'information que les citoyens adressent aux agences du gouvernement sur la loi de la liberté d'accès à l'information

 [foivault.com](http://foivault.com)

#### 3. Public Interest in Corruption Cases (PICC)

Un répertoire en ligne d'informations sur les affaires de corruption condamnées par la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC) et la Commission indépendante des pratiques de corruption (ICPC), deux des principales agences anti-corruption au Nigéria

 [www.picc.com.ng/](http://www.picc.com.ng/)

**Datafin** : Exemple de Datathon réalisé en France en 2018 sur la transparence financière et les données associées. Ce datathon a été organisé avec le concours du Ministère de l'Action et des Comptes publics, de la Cour des Comptes et de la Direction du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État (DINSIC)

 [datafin.fr/](http://datafin.fr/)

**#AskGouvBenin** : Un format interactif de sessions d'échanges et de questions-réponses en vidéo entre les autorités béninoises (pouvoir exécutif) et les citoyens béninois en général, internautes en particulier. Les sessions se déroulent sur les comptes Facebook ([Facebook.com/gouvbenin](https://www.facebook.com/gouvbenin)) et Twitter ([twitter.com/gouvbenin](https://twitter.com/gouvbenin)) du Gouvernement du Bénin au sujet des réformes, des actions, et des réalisations du gouvernement

 [ask.gouv.bj/](http://ask.gouv.bj/)

Site de la Direction de la Préparation et du Suivi de l'Exécution de la Loi de Finances, Direction Générale du Budget (Rodrigue CHAOU, Directeur Général du Budget) :

 [budgetbenin.bj](http://budgetbenin.bj)



**Site du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal** : Publication de nombreux documents budgétaires, Lois de finances, note de conjoncture, etc...

 [www.finances.gouv.sn/](http://www.finances.gouv.sn/)

**Site de la Direction du Budget du Sénégal** : Publication de nombreux documents budgétaires, guides, manuels, support de communication, etc...

 [www.budget.gouv.sn](http://www.budget.gouv.sn)

**Site de Mizaniatouna :**

[www.mizaniatouna.gov.tn](http://www.mizaniatouna.gov.tn)

et Vidéo Youtube : MizaniAtouna, les données budgétaires accessibles à tous en Tunisie Vidéo en Français qui présente la plateforme Mizaniatouna :

 [www.youtube.com/watch?v=r0dRrHSvF0](https://www.youtube.com/watch?v=r0dRrHSvF0)

**Budget Monitor Georgia** : Portail de visualisation de données budgétaires développé par la Cour des Comptes de la Géorgie en 2017 qui a gagné plusieurs prix (dont celui de GIFT et du PGO) pour sa pertinence en termes de simplification de données et d'informations sur le budget national mais aussi local. Par exemple, la plateforme permet aussi à tout citoyen de pouvoir saisir la Cour des Comptes pour demander un contrôle dans une institution publique

 [budgetmonitor.ge/en](http://budgetmonitor.ge/en)

**Budget citoyen du Burkina Faso 2018 et 2019** : Exemple d'outil de sensibilisation

 [www.dgb.gov.bf/index.php?option=com\\_edocman&view=document&id=1489](http://www.dgb.gov.bf/index.php?option=com_edocman&view=document&id=1489)

 [www.dgb.gov.bf/index.php?option=com\\_edocman&view=document&id=1595](http://www.dgb.gov.bf/index.php?option=com_edocman&view=document&id=1595)

**Budget citoyen de la Cote d'Ivoire 2019 :**

 [budget.gouv.ci/uploadsdocs/BUDGET\\_CITOYEN\\_2019\\_SEPMBPE\\_2019.03.29\\_T\\_1.pdf](http://budget.gouv.ci/uploadsdocs/BUDGET_CITOYEN_2019_SEPMBPE_2019.03.29_T_1.pdf)

## THÈME 4 : DU PORTAGE POLITIQUE À LA PARTICIPATION CITOYENNE



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [Présentation de Noucharik.ma, plateforme dédiée au citoyen pour l'élaboration des propositions de loi - Ayoub TOUATI, Sim-Sim](#)

 [Le processus de co-construction du Plan d'Action National PGO au Burkina Faso : visibilité et portage politique, deux éléments essentiels de réussite - Sidi BARRY, Secrétaire Permanent à la Bonne Gouvernance et à la Modernisation de l'Administration](#)

 [Renforcer le rôle de la société civile par la redynamisation de la plateforme de la société civile ivoirienne PGO - Julien TINGAIN, PSCI-PGO](#)

 [Comment mettre en place un groupe de travail mixte \(OSC/admin\) pour l'adhésion au PGO dans un pays non membre du PGO - Paul-Joël KAMTCHANG, ADISI - Cameroun](#)



## OUTILS

 [Boîte à outils - Les démarches de participation citoyenne, site de l'administration française](#) : Boite à outil qui présente sous la forme de fiches pratiques différentes démarches pour faciliter et encourager la participation citoyenne.

 [Vidéo PAGOF « le gouvernement ouvert, c'est quoi ? » disponible sur la page youtube #PAGOF](#)

 [Vidéo PAGOF « Comment élaborer un bon PAN ? » disponible sur la page youtube #PAGOF](#)

 [Vidéo PAGOF « la participation citoyenne, c'est quoi ? » disponible sur la page youtube #PAGOF](#)



## EXEMPLES DE PLATEFORMES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Site Internet de nouharik.ma, plateforme dédiée au citoyen pour l'élaboration des propositions de loi :

 [www.nouharik.ma/fr/accueil/](#)

Site internet de Sim Sim pour la participation citoyenne :

 [simsim.ma/](#)

Site internet de la plateforme de la Société Civile Ivoirienne (PSCI) PGO créée pour fédérer en renforcer la société civile dans le cadre du PGO :

 [psci-pgo.org/](#)

Site Internet de l'ADISI-Cameroun (Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Interactive) :

 [datacameroon.com/](#)

Site du Présimètre :

 [www.presimetre.bf/](#)

Autres plateformes de contrôle et d'évaluation citoyenne :

Burkina Faso :

 [www.burkinavote.com/](#)

France :

 [www.luipresident.fr/](#)

Bénin :

 [talonmetre.bj](#)

Nigéria :

 [www.buharimeter.ng/](#)

Plateforme de consultation publique en Côte d'Ivoire :

 [cp.ogp.gouv.ci](#)

Autres formes de dialogue entre élus et citoyens :

Émission TV au Burkina Faso :

 [www.rtb.bf/tag/dialogue-citoyen/](#)

Plateforme de réclamations en ligne liées au service public au Maroc :

 [chikaya.ma](#)

Plateforme de consultation en ligne et de débat public en Tunisie :

 [www.eparticipation.tn/](#)

## THÈME 5 : LE GOUVERNEMENT OUVERT : UN NÉCESSAIRE ANCRAGE AU NIVEAU LOCAL



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

 [Organiser des Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire \(les EDIC\) - Amadou WANGRE, Association du Monde Rural](#)

 [La mise en place du budget participatif dans les communes ivoiriennes- Jean-Jacques YAPO, Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation](#)

 [Promotion de la civi-tech au Bénin pour une démocratie locale participative – Cité. bj](#)

 [Stratégie, mise en œuvre et perspective du gouvernement ouvert : l'exemple de 12 municipalités en Tunisie - Sonia GHARBI, Unité de l'administration Electronique](#)



### SITES INTERNET

Site Internet de l'AMR (Association du Monde Rural) au Burkina Faso et de ses différents cadres de concertation comme les Espace de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (EDIC) :

 [amrbf.org/](http://amrbf.org/)

Site Internet du budget participatif en Côte d'Ivoire :

 [www.budgetparticipatif.ci](http://www.budgetparticipatif.ci)

Lien d'accès à la formation sur le budget participatif :

 [www.pagof.fr/boite-a-outils/](http://www.pagof.fr/boite-a-outils/)

Site Internet de l'ANCB (Association Nationale des Communes du Bénin) :

 [www.ancb-benin.org](http://www.ancb-benin.org)

Site internet du CIDR (Centre International de Développement et de Recherche) :

 [www.cidr.org/](http://www.cidr.org/)



### OUTILS

[Guide « Mettre en place des principes du gouvernement ouvert, guide pratique à destination des municipalités tunisiennes »](#)

[Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique : le gouvernement ouvert à La Marsa, Sayada et Sfax en Tunisie, 2018](#)

N'hésitez pas à consulter le site [internet PAGOF](#)  qui a vocation à exposer l'ensemble des activités du projet et à rassembler, sous forme de « boîtes à outils », les documents ou liens sur le gouvernement ouvert en langue française ainsi que les formations faites dans le cadre du Projet PAGOF (guide pratique, manuel, plateforme, bonnes pratiques, outils développés...).

Le programme PAGOF  
s'inscrit dans le cadre  
du Partenariat pour un  
gouvernement ouvert



